

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

# ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel  
des  
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique : HELVÉ

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

## Libres propos d'un Suisse d'Égypte

### Embarras financiers de la Confédération Suisse

Tout va mal en Suisse et en général seuls les fonctionnaires de la Confédération et les Directeurs et employés des C. F. Fédéraux et des Postes ne se font pas de bile.

Il n'y a pas de crise à Berne me disait carrément un employé du Gouvernement lorsque je l'entretenais de la misère des horlogers du Jura, de la mort de l'industrie dentelière d'Appenzell et de St. Gall, des manques de commandes chez Sulzer Frères à Wintherthur, chez Escher Wyss et Co. à Zurich à la fabrique d'Oerlikon, La Lonza, sans oublier la merveilleuse industrie de Brown Boveri en Argovie qui dépérit comme tant d'autres.

Trop de politique au pays natal - trop de socialisme mal compris - pas assez de mesures contre le communisme.

A qui la faute ? Tout d'abord au peuple suisse qui fait trop confiance à ses députés qui, eux, font trop confiance à l'habileté de ses di-

« Wait and see » ; voilà la devise de Berne. — Ne rien brusquer — voir venir — attendre — contenter soi-même tout le monde, mais en définitive mener le pays sur la pente fatale de la ruine, voilà ce que les Suisses à l'étranger constatent avec amertume.

On draine les finances publiques en secours aux chômeurs par exemple, comme pratiqué en Angleterre, sans se rendre compte que telle ou telle industrie se meurt de mort naturelle et que c'est indéfiniment que ces chômeurs devront être entretenus.

30.000.000 ! trente millions de francs or au secours aux chômeurs en Suisse en 1932 !

70.000.000 ! soixante dix millions de francs or de déficit au Budget de la Confédération sont prévus pour 1933.

60.000.000 ! soixante millions de francs or de plus pour le déficit des Cantons en 1933.

Et l'on va payer des retraites aux vieillards de 65 ans comme si à 65 ans on était vieux ; c'est à mourir de rire ;

L'économie publique de la Suisse est anéantie à l'extrême et l'on veut lui demander de nouveaux sacrifices ;

Et l'on veut créer un impôt de crise par dessus le marché — en remplacement de l'impôt de guerre qui a déjà ruiné les industriels. Trop de taxes font fuir les riches.

Monsieur le sympathique grand argentin de la Confédération — un génie aux dires de certains confédérés — fait pierre mine par les temps qui courent.

Pauvre génie, comment voulez-vous que cet homme trouve la solution du problème et l'applique, surtout en présence de l'opposition de l'extrême gauche — qui s'appuie au bolchévisme.

On repousse l'impôt sur le tabac — un objet qui n'est pas de première nécessité — je ne suis pas fumeur et je vis quand même. — L'alcool aussi, je parle du schnaps, n'est pas imposé suffisamment.

Les deux ressources cependant aideraient la Confédération à équilibrer son Budget !

Par contre, on augmente les droits sur le Café et le Thé — deux articles de première nécessité — et tout est relativement déjà très cher en Suisse dans les articles de grande consommation et les choses nécessaires en général.

Et les Chemins de fer Fédéraux accusent un déficit énorme de 45.000.000 ! quarante cinq millions de francs or — à couvrir par de nouvelles impositions du peuple Suisse. — Ce serait honteux, si ce n'était pas tragique !

Le peuple suisse fait l'effet d'un mouton auquel on a enlevé toute sa laine et qui, grelottant de froid, est mené à l'abattoir pour obtenir en surplus sa viande et ses os.

En Suisse ont fait tout actuellement pour renchérir le coût de lavie et le résident aisé s'en va.

Si l'on n'y prend garde, toute la structure économique et financière de l'Etat, déjà très ébranlé, finira par s'effondrer.

Le remède à cette situation existe cependant — mais il faudra de la bonne volonté et de l'intelligence pour la rétablir.

En tout premier lieu des économies de personnel fédéral, postal, cantonal, communal et autres sont nécessaires.

Le fonctionnaire en Suisse est beaucoup trop payé et il y a trop de surméraires, trop de dépenses de Direction.

En second lieu, les Autorités fédérales et M. Musy en particulier, doivent absolument se détacher de la tutelle du cartel des Banquiers Suisses. Il semble que ces Autorités ont la frousse des Banquiers et ne font rien apparemment pour secouer cette tutelle.

Tout d'abord donc la conversion des Dettes fédérales s'impose.

Les Banquiers Suisses viennent à la date du 1er Janvier 1933 d'aviser tous leurs clients que, vu l'abondance de l'argent libre en Suisse, les intérêts annuels servis sur tous les dépôts en compte courant seront réduits à 1 0/0. — vous lisez bien un pour cent.

Par conséquent, une émission de conversion fédérale garantie par la fortune de la Confédération et ses recettes, trouverait logiquement des souscripteurs à 2 0/0 ou 3 0/0.

Le Gouvernement Suisse ne devrait donc pas hésiter à dénoncer ses emprunts — tous ses emprunts si possible — et les unifier à 2, 1/2 0/0. Même en créant un Billet de Banque fédéral pour les rembourser en partie.

Pour ce qui est des Chemins de Fer Fédéraux, une Société Suisse privée devrait le plus tôt possible en prendre la gestion et charge, contre redevance fixe d'un tant pour cent raisonnable sur le Capital réellement engagé — les actionnaires et la Confédération se partageant ensuite moitié moitié le surplus des Bénéfices après amortissements et Réserves. L'ère des économies aux C. F. F. deviendrait alors de rigueur.

Ceci exécuté, un grand pas serait déjà fait dans la voie d'une amélioration de la situation financière de l'Etat.

### Les Capitulations

Les Journaux Egyptiens font grand tapage en ce moment en vue de la suppression des capitulations.

La première chose à faire serait de savoir exactement qui a droit, parmi les étrangers résidents en Égypte, au régime des capitulations.

Les Autorités Egyptiennes devraient exiger de tout étranger une Carte d'IDENTITE comme celle de rigueur en France par exemple, pour un séjour dépassant 60 jours, avec photo et si possible le signalement du titulaire.

Quiconque ne pouvant produire cette carte serait susceptible d'être expulsé d'Égypte, après un délai raisonnable, comme indésirable.

Ceci ferait diminuer rapidement le nombre des parasites qui infectent les grands centres égyptiens.

Une ordonnance devrait aussi être rendue avec force de Loi pour tous, supprimant le bénéfice des capitulations aux personnes qui ne sont pas d'origine européenne prouvée. Tout étranger né en Égypte serait de droit considéré comme sujet local, à moins de déclaration contraire faite devant les Autorités à sa majorité, avec preuve d'origine.

Les enfants de la deuxième génération nés en Égypte de ceux qui auraient opté à leur majorité deviendraient de droit Égyptiens et ne pourraient se réclamer des capitulations. Tous ces enfants, du reste, de la deuxième génération parlent et connaissent bien l'arabe et sont déjà devenus Baladi.

Tous les Africains, soit les Algériens, Marocains, Coptes, Somaliens, Abyssins etc. et autres, ne sauraient prétendre aux capitulations, qu'ils soient actuellement sujets ou non de puissances étrangères.

Quiconque a assisté à la distribution des secours des Sociétés de Bienfaisance aura une idée de la population qui se réclame à tort des capitulations.

Les capitulations ont beaucoup trop de bénéficiaires qui, en Égypte vivent au dépens d'autrui et tout ce monde louche devrait être passé au crible policier et expulsé manu militari.

Ce sont les abus qui on tfait détester les capitulations.

Toute cette épuraison faite, les sujets étrangers au bénéfice des capitulations ne comprendraient que des Chefs d'entreprises, Capitalistes sérieux, Maisons de Commerce honorables, Ingénieurs, banquiers, médecins, architectes, Sociétés de navigation et industrielles etc. bref des gens méritants pour qui les capitulations ont une raison d'être.

PAX.

### Pensée

Tout ce qu'on dit de nous est faux. Tout ce que nous pensons de nous, Aussi d'ailleurs, mais d'un autre faux. Paul Valéry.

## Lettre de Suisse

### Pour le maintien de la prière scolaire à Bâle

Le débat touchant l'interdiction de la prière à l'école primaire prend toujours plus d'ampleur. Les *Basler Nachrichten*, toujours libérales dans le vrai sens du mot, ont ouvert leurs colonnes aux deux groupes en présence, et de nombreux citoyens font usage de cette tribune libre. L'organe libéral entre d'ailleurs très fermement en lice pour l'abrogation de l'interdiction prononcée.

Le Consistoire de l'Eglise évangélique a engagé une campagne active. Après avoir publié une protestation motivée contre la décision du conseil d'éducation, il a organisé une grande assemblée publique contradictoire pour offrir à chacun l'occasion de faire entendre ses arguments. L'exposé du pasteur D. Koehlin, secrétaire du Consistoire, a servi de base à la discussion. Éliminant toute considération politique et se plaçant uniquement au point de vue religieux, il a déclaré que la récente interdiction trouble la paix confessionnelle, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est à Bâle pas absolue, mais partielle, et qu'elle n'est pas de nature à autoriser la suppression de tout élément religieux dans l'éducation scolaire ; l'Eglise évangélique est assez tolérante pour ne pas demander que la prière soit déclarée obligatoire, mais ne saurait admettre qu'elle soit strictement interdite.

Dans la discussion, il n'y a guère eu que le professeur Eberhard Vischer qui, ayant comme membre du conseil d'éducation voté la mesure, ait parlé en faveur de l'interdiction. Tous les autres orateurs, pasteurs, recteurs, professeurs, simples citoyens et parents, instituteurs et institutrices ont soutenu l'initiative du Consistoire, et c'est à une écrasante majorité que l'assemblée qui remplissait la grande salle du Bichoffshof a voté les propositions de l'autorité ecclésiastique : l'envoi d'une délégation auprès du directeur de l'instruction publique pour lui demander de revenir sur la décision prise, et le lancement d'une pétition populaire, en attendant, s'il le faut, celui d'une initiative.

Rappelons qu'à Zurich, ainsi que l'a exposé M. Zimmermann, délégué par l'Eglise zuricoise à la réunion bâloise, le cas est pareil ; d'après les experts juridiques consultés, la décision de l'autorité est inattaquable, et les partisans de la prière scolaire, dépourvus d'armes légales, en sont réduits à chercher d'autres moyens pour obtenir une révision de la mesure prise.

### Une conférence sur la crise

M. le conseiller national Carl Sulzer, le grand industriel de Winterthur, a fait à Lausanne, sous les auspices du parti radical, et à Genève, sous les auspices de la N.S.H., une instructive conférence sur la crise et le chômage en Suisse.

Après avoir analysé les causes de la crise et ses répercussions, bien connues, sur l'industrie de notre pays, M. Sulzer a parlé des remèdes envisagés, et c'est cette partie de son exposé qui, venant d'un grand chef d'entreprise, nous a paru la plus intéressante. A son avis, la diminution des heures de travail est dangereuse pour notre peuple et le conférencier n'hésita pas à critiquer sévèrement les réductions successives imposées à la Suisse (comme aux grandes nations), malgré ses conditions particulières. Il a souhaité qu'une nouvelle erreur ne soit pas commise dans ce domaine par nos négociateurs, cette erreur ruinerait notre agriculture. Notre industrie ne peut s'adapter à la fabrication à la chaîne. M. Sulzer a montré dans quelle aberration s'obstinent les socialistes en demandant la semaine de 40 heures en Suisse. Si une telle mesure devait être adoptée momentanément, il faudrait l'abroger avec rapidité dès la crise passée.

M. Sulzer a attiré l'attention de ses auditeurs sur deux dangers immédiats pour notre économie nationale : le referendum contre la baisse des salaires du personnel fédéral et l'initiative socialiste pour un impôt fédéral de crise.

Notre pays émerge comme un îlot de vie chère et de salaires élevés au milieu des pays qui ont su s'adapter aux circonstances de l'heure. S'il n'y a pas d'adaptation immédiate de notre part, notre industrie d'exportation sera ruinée et le

chômage s'étendra. M. Sulzer a profité de l'occasion qui lui était offerte pour s'élever contre les critiques faites au capitalisme suisse. Dans notre pays l'industrie métallurgique verse annuellement en salaires 130 millions de francs, elle affecte aux œuvres sociales en faveur de son personnel une somme de 5,3 millions, enfin elle distribue en dividendes 10 millions et quart. C'est là un rendement modique des énormes capitaux investis dans l'industrie.

M. Sulzer a dit avec conviction l'erreur impardonnable que commettrait le peuple s'il acceptait l'impôt fédéral de crise. Ce serait une atteinte aux finances cantonales et communales, une inégalité instituée entre les citoyens, une détestable loi de classes.

A la fin de sa remarquable causerie, M. Sulzer a fait une critique sévère de l'économie organisée, qui a conduit la Russie dans la situation inextricable où elle se trouve aujourd'hui. L'Etat ne pourra jamais remplacer les initiatives individuelles, son rôle est celui du jardinier attentif, qui émonde les arbres, mais qui ne saurait leur donner la force vive.



### Croquis

#### Le Chemin vers l'Orient Marseille Porte du Sud

Le bateau devait prendre la mer à trois heures, l'attente se prolongeait et rien ne laissait croire que nous allions partir. Accablé d'une nuit de voyage où je n'avais pas fermé l'œil et des fatigues de l'embarquement, je me demandais avec un peu d'anxiété si j'aurais le mal de mer ou non — c'était la première fois que je m'embarquais — et ce mal que je me représentais en imagination commençait à se faire sourdement sentir. La chaleur était lourde, l'air immobile, le soleil semblait suspendu en poudre fine dans l'atmosphère, le bateau ne bougeait toujours pas. Cela aurait suffi à troubler l'estomac le plus solide et il fallait encore subir la danse des cambouis aux reflets multicolores qui léchaient la coque de leurs multiples langues, les îlots d'immondices qui flottaient nonchalamment, l'odeur forte de toutes ces graisses en fermentation. Tandis que l'atmosphère soulevait le cœur, un gros vacarme et une confusion pénible achevaient d'écraser l'esprit. La foule de ceux qui venaient prendre congé des partants encombraient le pont, des portefaix, cachés sous d'énormes malles, se frayaient péniblement un passage vers les cabines ; les pistons des treuils à vapeur s'agitaient frénétiquement avec un lourd fracas. Sur le quai, c'était une agitation plus discordante encore, tandis que tout un monde de débardeurs s'agitait, criait, jurait, pressé comme un essaim autour d'une automobile qu'on hissait sur le pont ; des musiciens distribués sur toute la longueur du navire s'évertuaient pareils à des damnés au fond de l'enfer. Je ne sais rien de plus douloureux que ces pauvres sons perdus au milieu du vacarme, ces misérables qui, pour gagner quelques sous, voulaient consoler notre départ et le rendaient plus cruel ; la misère n'est certes jamais plus poignante que quand elle s'arme de la haine et fait de ce qui devrait exprimer la beauté, l'interprète de sa décrépitude, et de notre méchanceté. C'était un sinistre concert de voix égrillardes, d'accordeons poussifs, de miaulements en crin crin sortis de quelque violon écordé. Tous jouaient le plus nonchalamment possible, pour faire acte de présence, pour qu'on leur jetât une pièce d'un sou, convaincus, que personne ne les écoutait et que le bruit couvrait leurs sons ; l'un était manchot et tirait l'archet, l'autre boiteux, une vieille femme au traits figés pinçait une harpe muette seule, une mégère, coiffée d'une abondante crinière jaune, perçait le tumulte d'un filet de voix plus aigre que le jus d'une pomme mal mûre. A tribord le bruit parvenait plus étouffé, mais c'était la mer

visqueuse et morte, l'atmosphère d'une cuve de graisse rance qu'on chauffe à petit feu ; la nausée montait serrant toujours plus à la gorge ; les heures s'étaient tirées, le bateau, rivé aux docks se refusait à partir. Avais-je bien fait de m'embarquer ? Qu'allais-je devenir pendant dix jours de voyage si j'étais malade au port ?

Enfin, vers six heures, la sirène mugit une et deux fois, un frisson accompagné de craquements se propagea dans l'armature, un peu d'écume perça le cambouis, nous partions. Le vaisseau vira de bord avec grâce et dirigea sa proue vers la mer scintillante. J'aperçus quelques yeux rougis par les pleurs ; tandis que les mouchoirs qui s'agitaient comme un champ de pavots blancs, décroissaient avec la distance, la Joliette se découvrait dans l'incandescence du soir avec ses grues, ses paquebots, ses fumées ; Marseille confuse d'où émergeait encore Notre-Dame de La Garde s'abimait dans le lointain et le soir. Un petit air s'était levé, le bateau dérivait dansait sur les vagues.

Je revenais à la vie, tout mal avait disparu et je contemplais avec une pointe de mélancolie le long sillage bleu opale que le navire filait sur une mer de vin. Seuls quelques îlots de roche que rappelaient la terre, bientôt le Château d'If lui-même disparut et la nuit nous enferma de toutes parts, le bateau continuait sa route comme une île de lumière entre l'eau noire et le ciel sans lune et sans étoiles ; une vague parfois jetait un éclair qui s'éteignait aussitôt. Il semblait que le monde fût tout à coup devenu infiniment petit, si exige qu'on pouvait tout juste y faire les cent pas et porter le regard à quelque vingt mètres autour de soi. La « mer toujours recommencée » une des représentations de l'infini les plus séduisantes pour l'esprit et la poésie, était à peine un étang que nous traînions après nous. On aurait dit qu'au lieu de sillonner le vaste dos de la mer, nous avions été enfermés par quelque magicien dans une prison où notre seul souci était d'attendre que les sortilèges agissent et nous déposent sans heurt et sans mouvement dans quelque terre sise à l'autre bout du monde. Le vent était tombé avec la nuit, la machine tononnait au fond de la cale, un officier arpentaient le pont encombré de chaises longues où les passagers faisaient une morne sieste, alignés comme des poissons sur un étalage ; c'était la plus pesante immobilité que nous vogueions vers l'Orient, vers le pays des rêves. Je gagnai ma cabine ; le lendemain matin nous étions en vue de la Corse et de la Sardaigne accroupies à l'horizon dans l'exquise douceur de lumière bleue qui fusait des profondeurs marines.

René BERNARD.



Souscrivez un abonnement :

Le

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE  
ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.



## Was die Leiter von Ferienkolonien von der Heilpädagogik wissen müssen

Les conférences annoncées de l'éminent pédagogue suisse, le prof. Dr. H. Hanselmann, professeur à l'Université et Directeur du Paedagogik Seminar de Zurich, ont suscité, tant au Caire qu'à Alexandrie, le plus vif intérêt.

L'on sait qu'au Caire a été organisée une Colonie suisse de vacances. L'article du Prof. Dr. Hanselmann que nous publions, répondra à plus d'un problème qui se posent aux parents et aux organisateurs.

Heilpädagogik ist die Lehre von der unterrichtlichen, erzieherischen und fürsorglichen Behandlung entwicklungsgehemmter Kinder und Jugendlicher. Die Entwicklung des Kindes kann gehemmt sein einerseits durch Faktoren, die im Kinde selbst liegen, also durch Mängel in der körperlich-seelischen Gesamtanlage oder andererseits durch Faktoren, die in der körperlich-seelischen Gesamtanlagensraum des Kindes wirken, d. h. Mangel und Verkehrtheiten in der Pflege und Erziehung.

Die Anlagemängel können in drei Hauptgruppen eingeteilt werden: a) Angeborene oder früh erworbene Defekte und Funktionsbeschränkungen in den für den Aufbau des Geisteslebens wichtigen Sinnesorganen, dem Auge und dem Ohr (Blinde, Sehschwache; Taube, Schwerhörige; Taubblinde); b) Entwicklungshemmungen im Gehirn, verursacht durch mangelhafte Beschaffenheit der Zeugungsstoffe der Eltern, durch vorgeburtliche Schädigungen des Nervensystems zufolge von Keimvergiftungen, entzündliche Krankheiten des Nervensystems, durch Hirnschäden zufolge schwerer und langer Geburt, durch Hirnerkrankungen und Schädigungen in den ersten Jahren nach der Geburt (schwer, mittel und leicht geistesschwache Kinder); c) neuropathische Konstitution (echte Nervenleiden), psychopathische Konstitution (mangelhaftes, disharmonisches Seelenleben durch ein Zuviel oder Zuwenig im Gefühls- und Willensleben).

Die Fürsorge für Entwicklungsgehemmte hat schon seit langen Zeiten für die schweren und mittleren Grade der unter a) und b) genannten Kinder besondere Einrichtungen zu deren Unterricht und Erziehung durch Gründung und Betrieb von Anstalten geschaffen. Seit rund 40 Jahren haben mit steigendem Erfolg die Bemühungen eingesetzt, um auch für die leichteren Grade besondere Schulklassen (Spezialklassen, Sonderklassen) wenigstens in grossen Schulgemeinden einzurichten.

In kleineren Schulgemeinden, also auf dem flachen und bergigen Land, aber werden leichter bis mittelstark schwerhörige, sehschwache, geistesschwache, « nervöse » seelisch abgewiegt und unweitschädigte, verwahrloste Kinder den Volksschulen zugemutet. Sie bedeuten eine schwere Belastung für Schule und Lehrer und finden trotz gern anerkannter Aufopferung vieler Lehrer und Lehrerinnen aus äusseren und inneren Gründen eben doch selten die ihnen angemessene Förderung.

Diese eben genannten Kinder kommen nun auch nicht selten in die Ferienkolonien und bedeuten dort erfahrungsgemäss eine ausserordentliche Erschwerung für alle Beteiligten. Um so erfreulicher ist es, dass insbesondere durch die Initiative der Stiftung Pro Juventute Sonderkolonien, zunächst für Schwerhörige und für Schwererziehbare, durchgeführt worden sind. Wir haben die zuversichtliche Hoffnung, dass diese Bestrebungen einen weiten Ausbau erfahren dürfen und ausgedehnt werden können auch auf leichter geistesschwache und namentlich auch auf die sprachgestörten Kinder. Die Organisation und die Durchführung solcher Sonderferienkolonien stellen vor viele Hindernisse und Schwierigkeiten; sie sind aber alle überwindbar.

Vorläufig aber werden in den Ferienkolonien für sog. Normale immer auch entwicklungsgehemmte Kinder sein, denn es leuchtet ja ein, dass diese letzteren der Segnungen solcher Ferien vor allem bedürftig sind.

Wie hat sich nun der Leiter einer gewöhnlichen Ferienkolonie den einzelnen entwicklungsgehemmten Kindern gegenüber einzustellen? Zunächst muss er wissen, dass die vermeintlich « basen » und faulen, die abgewiegt, unvertrauten, unberechenbaren Kinder nicht absichtlich so sind und dass sie nicht mit « besserem Willen » und « wenn sie sich nur zusammennehmen würden » auch anders, eben brav und ordentlich sein könnten. Alle Züge der Schwererziehbarkeit sind, wenn überhaupt, so nur zum geringsten Teil absichtlich, bewusst, im Kinde. Schwererziehbarkeit in allen Formen ist Entwicklungsprodukt aus zwei Faktoren, Anlage und Umwelt, von denen von Fall zu Fall bald der eine, bald der andere im Vordergrund steht, fast immer, aber haben beide zusammen gewirkt. Darum genügen zur Besserung oder Heilung nicht Mahnungen, Strafen, Zurücksetzungen, Ausschluss, Blossstellung. Im Gegenteil! Dies alles war ja früher schon nutzlos angewendet worden. Man wird darum eher versuchen, solchen Kindern Mut zu machen und eine versöhnliche Gesamthaltung ihnen gegenüber einzunehmen trachten.

Wichtig ist freilich, dass der Kolonieleiter bald auch versucht, alle andern Kinder zu einer ähnlichen Einstellung zu bringen. Dass dies mit feinen Takt und unter Schonung der schwierigen Kinder geschehen muss, ist eine wichtige Forderung. Die Gelegenheit ergibt sich ja von Tag zu Tag, da die letzteren sich als Spiel-« Verderber » immer wieder erweisen, als solche, die immer etwas anderes wollen, ganz unerwartet nicht mitmachen, lieber allein sein möchten, die dies nicht mögen und gerade etwas anderes haben wollen.

## Parmi la Presse Suisse

ten, beim Essen, beim Schlafengehen. Es sind die Unzufriedenen, die Nörgler, die Empfindlichen usw. Lügen und Diebstahle kommen vor und sind als indirekte Formen der Abwendung oder Auflehnung, der « Rache » des Sich-auffällig-machens, des Geltungsbedürfnisses zu deuten. Besonders schwerwiegend sind sexuelle Abwegigkeiten.

Es sind im vollen Sinn des Wortes schwierige Kinder. Sie stellen grosse Anforderungen an die Kolonieleitung in bezug auf Geduld, Nachsicht und Voraussicht. Es ist schwer oder fast unmöglich, es in jedem Falle recht zu machen. Man lasse sich dadurch nicht entmutigen oder gar verleiten, kurzschlussig zu werden und schliesslich doch anzunehmen, man könnte diese Kinder in ihrem Wesen durch irgendwelche äussere Gewaltmittelchen ändern.

Der Aufenthalt in der Ferienkolonie bedeutet für die meisten schwererziehbaren Kinder eine besondere Situation. Es ist oft die Gelegenheit, einer gespannten Atmosphäre für einige Zeit zu entrinnen und gerade deshalb eine Möglichkeit zu einer Entspannung und Entladung. Wenn den schwierigen Kindern nun in der Kolonie eine Erzieherpersönlichkeit begegnet, die ganz anders als die gewöhnliche Umgebung zu ihrem Verhalten Stellung nimmt, diesem Wohlwollen und Verständnis entgegenbringt, so kann dies einen Anfang für eine neue Einstellung einzelner solcher Kinder bedeuten. Solche Erfahrungen konnten wir machen, und die leise Aussicht, einem dieser Kinder vielleicht etwas sein zu dürfen, rechtfertigt schon den Einsatz allen guten Willens des Kolonieleiters.

Sodann sind die Beobachtungen und Erfahrungen, die die Kolonieleitung mit solchen Kindern in dieser aussergewöhnlichen Zeit macht, von grosser Bedeutung, wenn sie am geeigneten Ort zur Kenntnis gebracht und Anlass werden für die Einleitung einer zukünftigen fachgerechten Behandlung. Das Heilpädagogische Seminar in Zürich und das Zentralsekretariat der Stiftung Pro Juventute stehen gerne mit ihrem Rat zur Verfügung.

Solche Erfahrungen, je mehr sie uns zur Verfügung stehen, dienen ferner dazu, die Bestrebungen zur Schaffung von regional organisierten Sonderkolonien wesentlich zu fördern.

### Considérations sur la Suisse

La Suisse est un petit pays. L'influence qu'elle exerce dans le vaste monde est évidemment restreinte. Mais tout pays, si petit qu'il soit, doit remplir une mission parmi les peuples. La Suisse remplit-elle son rôle ?

La guerre a passé à côté de nos frontières. Est-ce grâce aux précautions de la Suisse, grâce à son armée? Il est certain que notre armée a fait son devoir et que sa force défensive a été appréciée par les pays qui auraient pu avoir un certain intérêt à se créer un passage en violant nos frontières. Mais il faut savoir aussi que le parti politique qui, en Belgique, tenait le pouvoir de 1884-1914 a négligé le problème de la défense nationale. Si la Belgique, en 1914, avait été mieux armée, qui sait si l'Allemagne n'aurait pas choisi le passage suisse pour arriver le plus vite possible à Paris! Il y a donc lieu de ne pas s'attarder indéfiniment au rôle de bon samaritain que la Suisse a pu jouer pendant la guerre, car elle n'a rempli qu'un devoir que des circonstances qui ne dépendaient pas d'elle lui ont imposé. Il faut plutôt examiner l'activité de la Suisse contemporaine et, ici, nous sommes beaucoup moins fiers. La Suisse participe à la solution des grands problèmes internationaux, mais sans prendre des initiatives. Elle ne donne pas la preuve d'une activité stimulant les efforts des autres pays. Le principe de la neutralité semble être un fardeau qui empêche une initiative créatrice. Nous acceptons trop la prépondérance des grandes puissances. Ce sont là des jugements bien graves qui réclament de la précision.

Jusqu'en 1914-1918, notre neutralité militaire fut une sécurité pour la paix. En renonçant à des alliances militaires, nous avions droit au respect de notre neutralité par les autres pays et ceux-ci ne nous ont pas déçus. Dans la situation actuelle, rien ne nous incite à l'abandon de la neutralité militaire; au contraire, nous devons attendre l'évolution avant de nous poser la question d'une révision du principe de la neutralité militaire. Naturellement, le jour où la Société des Nations aura créé une armée internationale pour lutter contre le pays qui oserait rompre la paix sans avoir eu recours à l'arbitrage, il serait fort difficile pour la Suisse de se dérober à la participation aux sanctions.

Mais notre neutralité d'après-guerre n'est plus la neutralité de 1914. Notre entrée dans la S. d. N., décidera des sanctions économiques — une des armes les plus terribles et les plus efficaces — contre un de ses membres déclaré en faute envers le pacte de la S. d. N., la Suisse ne saurait se tenir à l'écart. Le Conseil fédéral, dans son message du 4 août 1919 à l'Assemblée nationale au sujet de l'en-

trée de la Suisse dans la S. d. N., a traité ce problème et est arrivé à la conclusion du devoir d'accepter par la Suisse, le cas échéant.

La notion de la neutralité s'est donc élargie. La question a été étudiée pour le cas d'un conflit touchant la compétence de la S. d. N. Il faut cependant aller plus loin. Nous avons accepté le programme constructif de la S. d. N. en période de paix. Nous en avons tiré les conséquences logiques et nos délégués à Genève se sont mêlés à la discussion des problèmes du jour. Des Suisses ont été chargés d'une mission internationale. Il y a pourtant une observation à faire. Tout en marchant avec les autres peuples, la Suisse hésite à s'exposer individuellement. Elle n'a jamais lancé une initiative sensationnelle et surtout féconde. Elle se défend actuellement contre les effets désastreux du protectionnisme économique des peuples en faisant du protectionnisme elle-même. Elle ne propose pas des remèdes, elle attend plutôt les remèdes des autres. Elle a toujours peur de mettre en péril sa neutralité militaire en prenant part à la politique internationale active. « Vous ne voulez pas prendre des responsabilités », nous reproche-t-on à l'étranger. Le reproche est justifié. Notre neutralité militaire ne nous défend nullement une activité positive en accord avec les grandes idées de la S. d. N. Tous les grands problèmes du présent nous regardent. Prenez le problème de l'Inde. Est-ce uniquement l'Angleterre qui doit s'en occuper? Il le semblerait. Mais un jour, la terre tremblera peut-être parce que l'Inde, non satisfaite de la solution anglaise, se mettra en révolte ouverte. Prenez le problème de la frontière allemande-polonaise et la question du corridor polonais. Un jour, il y aura peut-être, ou plutôt probablement, un conflit ouvert entre les deux peuples intéressés directement à la chose. Alors, le monde entier, en particulier les pays européens, s'en ressentiront. Pourquoi attendre que le conflit éclate au lieu de prendre l'initiative d'une révision de la solution incomplète imposée par le Traité de Versailles? S'agit-il réellement de tâches ne regardant que la souveraineté nationale de pays déterminés? Je ne le crois pas. Il est devenu faux de ne vouloir accepter qu'un rôle passif et d'accepter des secousses causées par d'autres Etats mais qu'on aurait pu empêcher par une intervention hardie et préventive.

La grande faute, à Genève, c'est de ne pas avoir le courage de toucher à des problèmes névralgiques. Pourquoi la Suisse, membre de la S. d. N., n'aurait-elle pas l'esprit d'initiative? Il y a là un problème d'ordre moral beaucoup plus que politique et il devient de même moralement de plus en plus insupportable de n'accepter que les coups de l'agitation internationale sans avoir eu son mot à dire à temps. La Suisse manque visiblement d'initiative, elle craint des responsabilités qui ne seraient nullement en contradiction avec sa neutralité militaire. Elle n'a pas de politique extérieure proprement dite et c'est là une lacune morale que notre entrée dans la S. d. N. n'a pas comblée. J'invite les lecteurs à méditer sur ce sujet moral.

Les grandes puissances conduisent les petits pays. C'est-à-dire que la Suisse se trouve sous l'hégémonie de quelques grandes nations. Cette hégémonie est-elle pour nous un bienfait? Personne n'oserait l'affirmer. Au contraire, la Suisse consciente souffre de cette hégémonie autoritaire et souvent malsaine. Nous sommes entraînés dans le courant de la vie internationale qui sert les intérêts de quelques Etats avant les intérêts communs à tous. La Suisse ne saurait-elle rien changer à l'état des choses?

Voilà un second problème moral et national auquel nous devrions vouer une profonde méditation. Il s'agit de la dignité et de l'avenir de notre pays.

PATRIE SUISSE Walter Marti.

### Un hommage mérité

La « Revue de Paris » publie chaque quinzaine sous la signature de M. Albert Flament des Tableaux de Paris et d'ailleurs extrêmement remarquables. Nous relevons dans la série parue le 1er février, les lignes ci-dessous qui, consacrées à la « Gazette de Lausanne » sont un hommage mérité à ce journal suisse qui fait grand honneur à notre pays et perpétue ses nobles traditions, ainsi qu'à ses collaborateurs.

« Lorsque nous ouvrons, à l'étranger, la Gazette de Lausanne, par exemple, nous retrouvons, enfin, l'impression de lire des articles écrits pour des gens sensés, qui ont le temps de se recueillir, de commenter les faits et même de se demander où nous allons, nous, c'est-à-dire où va la France. Et leur amicale inquiétude pourrait, peut-être, nous faire réfléchir. Mais, comment réfléchiraient ces masses, qui ne cherchent dans leur journal qu'un résultat de match, un renseignement de bourse ou les détails des crimes les plus crapuleux? »

### Les origines de la Confédération

En 1891, lorsqu'on célèbre le six-centième anniversaire du pacte de 1291, l'historien zurichois W. Oeschli avait publié un volume dans lequel il résumait la plupart des actes qui pouvaient être considérés comme les sources de l'histoire de la Confédération à ses débuts. On croyait alors qu'il avait fait une œuvre définitive.

Des recherches plus minutieuses dans les archives, l'étude plus attentive des documents, le résultat inattendu de fouilles archéologiques ont montré que la récolte d'Oeschli était moins complète qu'on ne l'avait cru. Enfin, M. Carl Meyer vint et l'éminent professeur de l'Université de Zurich a jeté le trouble dans les temples sereins de l'histoire; ses hypothèses extrêmement hardies ont ébranlé l'édifice que les historiens précédents avaient patiemment construit.

Pour attaquer comme pour défendre cette tradition romantique dont M. Meyer s'est fait le champion éloquent, il a fallu reprendre dans le détail l'étude des sources de cette histoire. Bien vite on s'est aperçu que les documents manquaient ou bien qu'ils avaient été publiés dans des ouvrages d'un accès difficile, ou bien que l'on n'en possédait qu'un résumé insuffisant; pour les chroniques, on manquait souvent d'une édition critique. La Société générale suisse d'histoire a estimé de son devoir de mettre toutes ces sources à la portée des chercheurs.

Elle a entrepris la publication des Sources de l'histoire des origines de la Confédération, œuvre de longue haleine et d'une ampleur respectable, puisqu'il s'agit de 7 ou 8 gros volumes de 800 pages grand in 8°; œuvre qui dépasse les ressources financières d'une société savante et qui ne pourra voir le jour que grâce à l'appui des pouvoirs publics, Confédération et cantons de la Suisse centrale.

Ce que la société d'histoire pouvait fournir, ce sont les hommes capables de mener à bien cette lourde entreprise. L'un d'eux, M. Traugott Schiess, ancien bibliothécaire à St-Gall, vient de faire paraître le premier volume de cette collection. C'est une œuvre magistrale qui commande le respect et l'admiration: près de 1700 pièces qu'il a fallu rassembler, copier parfois, collationner presque toujours, enfin annoter et commenter. Il y a là une somme de travail et une somme de science dont on a peine à se faire une idée.

Sans doute, il y a encore beaucoup de choses au grand public et il ne se lit pas comme un roman, encore que bien des romans soient d'une lecture bien ardue; c'est un ouvrage à consulter, une source inépuisable de renseignements où l'historien ira chercher les éléments indispensables et où il les trouvera abondants et sûrs.

A l'heure où tant d'écrivains, et non des moindres, étalent dans des œuvres éphémères un moi indiscret et encombrant, on est heureux de pouvoir tourner son regard vers ces hommes probes qui ne font pas un moindre effort, mais qui s'effacent et ne songent qu'à être utiles aux autres.

Charles GILLARD.  
Gazette de Lausanne.

### La Suisse à l'Étranger

#### M. Ernest Ansermet à Stockholm

M. Ernest Ansermet vient de faire, à Stockholm, une visite qui, ainsi que l'écrivit un grand journal du matin, a été l'événement de la présente saison musicale. L'éminent chef d'orchestre a dirigé, au Palais des concerts, deux concerts qui lui ont valu de retentissantes ovations. L'un des principaux journaux de Stockholm qualifie de géniale l'interprétation donnée par M. Ansermet de la Symphonie héroïque de Beethoven et de la Septième symphonie de Schubert.

#### M. Gouzy en Belgique

L'Agence en Belgique de l'Office national suisse du tourisme a organisé, à Bruxelles, le 9 février, une conférence sur « Le tourisme aérien en Suisse ». M. le colonel René Gouzy qui traitait ce sujet, a donné ensuite de saisissants détails sur la sécurité et la rapidité des lignes aériennes suisses. Il a appuyé tout spécialement sur le fait qu'aujourd'hui c'est la Suisse qui possède la ligne commerciale aérienne la plus rapide de l'Europe: la ligne Zurich-Munich-Vienne servie par les appareils Lockheed Orion. Puis il commenta le beau film « Les ailes en Suisse ». La dernière partie de cette bande, consacrée aux vols sur les Alpes, a laissé à tous les auditeurs une vive impression de beauté et de grandeur. Le conférencier a été fort applaudi.

## A nos Lecteurs

Les temps sont durs, c'est vrai. Ils sont durs pour tous. Ils le sont aussi pour un journal de liaison et de groupement tel que le Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient.

Facilitez son activité en souscrivant un abonnement.

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient a fait ses preuves. Il n'est pas près encore, de s'endormir sur ses lauriers.

Aidez-lui pour qu'il puisse vous aider comme il le désire.

Et vous souvenant du proverbe: « Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui même ».

Merci d'avance!

EXIGEZ L'ETIQUETTE

«AMSTEL»

QUI VOUS GARANTIT LA QUALITE

Réouverture des  
ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES

OTTO von HUBER

N. N. NAOM, Succ.

33, RUE CHÉRIF PACHA, en face du Caracol Anglais

Téléph. 251

ALEXANDRIE

Téléph. 251

Exécution avec la meilleure attention de toutes les prescriptions médicales

PRODUITS DE 1er CHOIX

Analyse Médicales et Industrielles sur demande

SERVICE A DOMICILE

ROBERTS, HUGHES & Co.

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Agents généraux pour l'Égypte de la Maison universellement connue:

Mappin & Webb Ltd. de Londres

exposent actuellement un riche assortiment d'orfèvrerie

en argent et métal argenté

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. — Tél. 70-90  
ALEXANDRIE

EXAMEN et REPARATION

de tous Systèmes des Amplificateurs

et Postes de T. S. F.

DIR. TECH. ING. WALTER ROSENFELD  
SPÉCIALISTE EN RADIO ET PHONOTECHNIQUE



Abadie Reinhart

EL HAWABER

Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par:

M<sup>r</sup> J. J. SURBECK

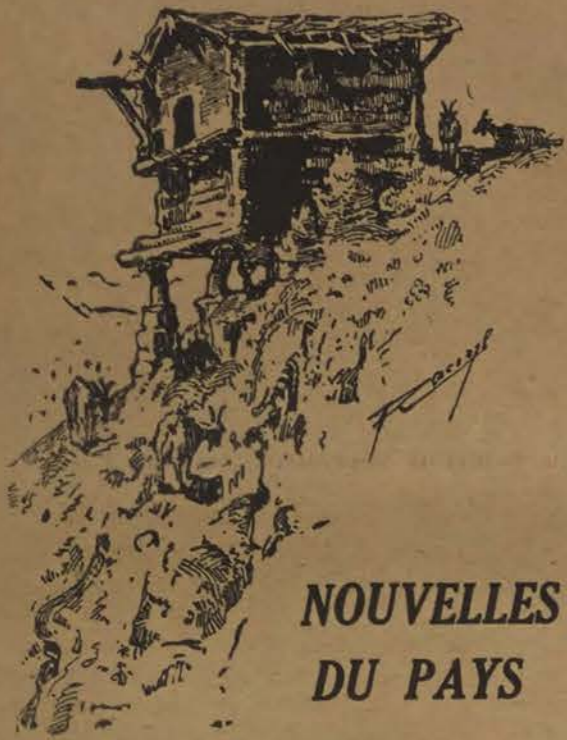
B. P. 997.

Tél. 2290.

Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham,  
Miel, Beurre fondu







**NOUVELLES  
DU PAYS**

**M. Léon Nicole  
et 17 révolutionnaires mis en état  
d'accusation  
par la Chambre d'accusation  
du Tribunal fédéral**

La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a décidé que, conformément aux propositions du ministre public fédéral le conseiller national Léon Nicole, à Genève, actuellement à Leyser, et 17 autres co-accusés, devaient être remis en état d'accusation et traduits devant les assises (Cour d'assise siégeant avec l'assistance de 12 jurés) du 1er arrondissement fédéral.

Tous les accusés sont inculpés d'infraction aux articles 46, 19 (48) et 20 du Code pénal fédéral, parce que dans l'assemblée tenue le 8 et l'attroupement du 9 novembre 1932, ils ont incité les assistants à résister par des voies de faits au pouvoir public, la plupart ayant d'ailleurs participé à l'attroupement. Nicole et quelques autres co-accusés se sont, en particulier, concertés préalablement sur l'attitude à suivre et les mesures à prendre, ils ont donc comploté au sens du Code pénal (art. 20).

Le lieu de séjour actuel de quatre accusés n'est pas connu. Ils sont invités par assignation édictale à se mettre à la disposition de la Chambre criminelle d'ici au 2 mars, faute de quoi, conformément à l'art. 133 de la procédure pénale, ils seront jugés par contumace.

De plus, Léon Nicole et 5 co-accusés Auguste Millasson, Albert Dupont, Edmond Isaak, Francis Lebet et Lucien Tronchet, autant qu'ils ont menacé la liberté de réunion et injurié les organes de la police, sont tenus à la disposition du Conseil d'Etat de Genève pour être traduits devant la justice pénale cantonale genevoise.

L'accusation est abandonnée contre Max Hofer, Mahmoud Kiamil et Albert Wuthrich du chef d'atteinte à la sécurité des chemins de fer. Elle est complètement abandonnée contre Emile Staempfli.

La Chambre criminelle du Tribunal fédéral fixera le lieu et la date des assises.

**Un rapport de M. Motta**

M. Motta, chef du Département politique fédéral, a fait, au Conseil fédéral, un exposé de la question des zones, des travaux de l'Assemblée extraordinaire de la S. d. N. relativement au conflit mandchou et de la Conférence du désarmement à Genève.

**Un office du clearing**

On sait que pour assurer, dans la mesure du possible, le paiement des créances suisses à l'étranger, par voie de compensation, le Conseil fédéral a conclu avec un certain nombre de pays des accords de clearing. C'est la Banque nationale qui en a contrôlé jusqu'ici l'application. Mais, en raison de l'extension croissante que prend cette institution, on s'est demandé s'il ne conviendrait pas de la détacher de la Banque pour en faire un organisme distinct. Le Département fédéral de l'économie publique examine actuellement cette suggestion.

**Les gros crédits**

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville demande au Grand Conseil un crédit de 648.500 francs pour la transformation et l'agrandissement de l'asile cantonal des enfants faibles d'esprit de Riehen et un crédit de 100.000 francs pour l'achat d'une propriété en ville pour permettre la correction d'une rue.

**Travaux pour chômeurs**

Pour occuper les sans-travail, le canton de Bâle-Campagne et les deux communes intéressées ont décidé de relier par une route carrossable Gempen, dans la vallée de la Birse, avec Nuglar, sur le versant de l'Ergolz. Les travaux sont évalués à 160.000 fr. Le canton en prend le 80 0/0 à sa charge. Cette voie, qui mettra en communication directe Liestal et Dornach, pourrait revêtir une certaine importance stratégique. Elle sera très appréciée des automobilistes amateurs de sites pittoresques.

**Le permis de circulation**

Le canton des Grisons vient de promulguer, en ce qui concerne l'imposition des véhicules à moteur, une ordonnance qui sera accueillie avec grande satisfaction par les milieux automobilistes. Désormais, en effet, on pourra demander en tout temps le permis de circuler; celui-ci sera valable dès le début du mois au cours duquel on a fait la demande jusqu'à la fin de l'année.

Dans ce domaine, le canton des Grisons va beaucoup plus loin que la plupart des cantons, réalisant ainsi l'un des desiderata des organisations de tourisme.

**Après les troubles de novembre  
à Lausanne**

La section de droit public du Tribunal fédéral s'est occupée du recours de droit public du Dr Jeanneret-Minkine contre le jugement du tribunal de police de Lausanne le condamnant à trois mois de prison et cinq ans de privation des droits civiques pour avoir, lors des incidents des 9-10 novembre à Lausanne, troublé l'ordre public, injurié le drapeau fédéral, injurié les officiers et calomnié le colonel commandant de corps Guisan.

Le Dr. Jeanneret-Minkine faisait valoir que les dispositions pénales vaudoises avaient été appliquées arbitrairement et que le jugement devait être cassé comme anticonstitutionnel. Par quatre voix contre une, le Tribunal fédéral a rejeté le recours comme non fondé.

**M. von Gerlach ne pourra parler  
à Zurich**

M. von Gerlach, publiciste et pacifiste allemand, avait été invité par la section zuricoise de la Fédération universitaire suisse à parler de l'Allemagne et de la S. d. N. On apprend à ce propos que le gouvernement allemand vient de retirer le passeport pour l'étranger que possédait M. von Gerlach, de sorte que la conférence annoncée n'aura pas lieu.

**Comment Bringolf se rend à Berne**  
Le nouveau syndic de Schaffhouse, le communiste Bringolf, se trouvait, il y a environ deux ans, à Baden, où avait lieu une démonstration communiste, interdite par les autorités. Par défaut, M. Bringolf fut condamné de ce fait, c'est-à-dire pour violation d'un ordre officiel, à deux semaines de prison. Il ne jugea pas à propos de subir sa peine et les Schaffhousois se refusèrent de livrer leur futur syndic aux autorités judiciaires argoviennes.

Où l'histoire devient drôle, c'est que pour se rendre à Berne en vue d'assister aux sessions du Conseil national, dont il fait partie, M. Bringolf, sous peine d'arrestation, ne peut plus traverser le canton d'Argovie. D'après l'*Appenzeller Zeitung*, il est obligé de faire un long détour et d'emprunter le territoire badois pour gagner Bâle à travers l'Allemagne « fasciste » et, de là, se diriger sur Berne, via Olten.

Mais que ferait M. Bringolf, se demandait le journal appenzellois, si Hitler s'avait de ne plus tolérer sa façon de procéder ?

**Le départ de M. Pacciardi**

Le délai qui lui était imparti par le Conseil fédéral pour quitter le territoire de la Confédération expirant mercredi, l'avocat Pacciardi a quitté Lugano par le direct de 14 h. 14. Il se rendait en France via Bâle. Pacciardi a été accompagné jusqu'à la frontière par deux socialistes tessinois, le conseiller d'Etat Canevascini et le conseiller national Borella.

**Un banquet en l'honneur  
d'un expulsé**

Un banquet en l'honneur de Pacciardi, expulsé de la Confédération, a eu lieu à Lugano. Deux cents personnes y ont pris part. Des discours ont été prononcés par M. Francesco Borella, conseiller national socialiste, par M. Mario Ferri, ancien directeur du journal socialiste *Libera Stampa*, par M. Pellegrini, rédacteur de ce journal, et par M. Guglielmetti, président des jeunes radicaux tessinois.

**Grand Conseil neuchâtelois**

Le Grand Conseil a tenu une session extraordinaire, au cours de laquelle il a autorisé, sans opposition, le Conseil d'Etat à accepter un prêt de 8 millions à 2 0/0 l'an, que la Confédération accorde pour en mettre le montant à la disposition des communes particulièrement chargées par les dépenses de chômage. Il a modifié également la loi sur la police des habitants en accordant aux communes la possibilité de donner des permis de séjour, puis il a voté sans opposition un décret autorisant les communes à prolonger la scolarité obligatoire. Une longue discussion a surgi à propos de l'heure de fermeture des magasins. Des associations d'employés demandaient que les magasins soient fermés le samedi à 17 heures, mais les détaillants et négociants voulaient qu'aucune décision ne soit prise sans une entente entre eux. C'est cette opinion qui a finalement prévalu et le Grand Conseil a voté le projet soumis par le Conseil d'Etat par opposition à celui d'une commission spéciale. Il a ensuite limité l'activité des mécaniciens-dentistes de façon à en diminuer le nombre important. Puis, en fin de séance, il a repoussé tous les recours en grâce.

La session est close.

**«La Terre et l'Eau»  
au Théâtre du Jorat**

Après avoir entendu lecture du nouveau drame de M. René Morax *La Terre et l'Eau*, le Comité du Théâtre du Jorat a décidé à l'unanimité d'organiser une série de huit représentations de cette œuvre au cours de l'été prochain.

Ces spectacles marqueront le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration du Théâtre du Jorat, ouvert dans l'été de 1908, pour la représentation d'*Henriette* et la reprise de *La Dime*.

*La Terre et l'Eau*, dont l'action se déroule dans le vignoble de Lavaux, oppose la permanence du sol à l'instabilité du lac, en mettant aux prises une famille de cultivateurs avec une effeuilleuse venue de l'autre rive. C'est un drame qui évoque toute la vie du vignoble, un drame humain et fort dont la conclusion est d'une haute sérénité.

Des chœurs et des chansons y donnent la note lyrique et poétique.

La première est fixée au samedi 3 juin.

**Journées suisses des sous-officiers**

« Marignan » est le titre d'une pièce héroïque en trois actes que M. Gonzague de Reynold, l'auteur de la « Gloire qui chante » vient d'écrire pour les Journées suisses des sous-officiers.

C'est à un jeune compositeur genevois, M. Marc Briquet, que les organisateurs ont confié le soin d'écrire la musique. M. Jean-Bard réglera la mise en scène. Les exécutants sont au nombre de 250. Les costumes seront reconstitués fidèlement selon les documents de l'époque. C'est dans une cantine pouvant contenir 3000 personnes, installée sur la plaine de Plainpalais, que la population genevoise sera conviée à applaudir cette pièce à l'inspiration forte et au langage imagé et poétique.

**En planeur au dessus des Alpes**

L'aviateur Robert Fretz, pilotant son appareil Puss-Moth, a pris son vol à Dübendorf pour Milan, en remorquant au moyen d'un câble de 140 mètres de longueur, le planeur de Willy Farner.

L'appareil Puss-Moth est arrivé à Milan à 16 h. 55. Il remorquait encore le planeur de Willy Farner quand il est apparu au-dessus de la grande ville de Lombardie. L'amarre retenant le planeur n'a été coupée que lorsque les deux appareils se trouvaient à environ 2000 mètres au-dessus de Milan. L'avion a atterri immédiatement à l'aérodrome de Tabiedo, à Milan, tandis qu'il a fallu dix minutes au planeur pour atteindre le sol. Farner a déclaré que tout s'était bien passé et que c'est par suite des conditions atmosphériques et du poids additionnel (55 kilos) du courrier emporté que le planeur n'a été abandonné à ses propres moyens que lorsqu'il se trouvait au-dessus de son but.

M. Max Wuhmann, opérateur de prises de vues cinématographiques, avait pris place à bord du Puss-Moth.

**La nouvelle carte topographique  
de la Suisse**

Le Comité central du Club Alpin suisse a constitué comme suit la commission du Club Alpin chargée d'étudier la nouvelle carte topographique de la Suisse : MM. W. Collet, professeur de Genève; Emile Erb, ancien président du Club Alpin suisse, à Zurich; F. Gugler, président du Club Alpin, à Baden; E. Imhof, professeur à Zurich, et P.-L. Mercanton, professeur à l'Université de Lausanne. MM. Collet, Gugler et Imhof ont été désignés délégués officiels du Club Alpin suisse à la grande commission spéciale pour l'étude de la nouvelle carte topographique de la Suisse, qui se réunira au courant de l'année 1933.

**Quatre incendies criminels  
à Lausanne**

Quatre incendies successifs ont éclaté dans la journée de mercredi à partir de midi dans la même région de la ville de Lausanne, de premier à la rue Jean-Louis de-Bons, le second à la rue du Simplon, le troisième un peu plus tard à la rue Beaugard, près de Montriond, et le quatrième à l'avenue de Cour.

Partout le feu a éclaté dans les combles ce qui les fait attribuer à une main criminelle. Grâce à une rapide intervention des pompiers, les dégâts se bornent généralement à cette partie des immeubles. Il y aurait cent mille francs de dégâts.

**Le commerce avec les Soviets**

La *Neue Zürcher Zeitung* consacre à cette question — à propos de la décision du Conseil d'Etat de participer au cautionnement des commandes russes — un article important dont voici la conclusion :

Une chose est certaine, écrit le journal zurichois, si, acceptant les propositions des autorités zuricoises, la Suisse s'engageait maintenant dans la voie du commerce avec les soviets basé sur des crédits garantis par l'Etat, ce serait précisément au moment où le profit qu'elle pourrait en tirer est réduit au minimum par la baisse artificielle des prix, et le risque plus grand que jamais, à cause de la situation de l'économie russe. La Suisse se ressentirait d'autant plus des pertes résultant de ce trafic qu'elle n'en a tiré jusqu'ici aucun profit.

Et ce n'est pas seulement la situation économique très critique de la Russie qui commande la plus grande prudence dans l'appréciation de la solvabilité russe; il ne faut pas oublier que le programme politique de Staline accepte bien, pour faciliter l'industrialisation du pays, l'emprise temporaire des « Etats capitalistes », mais son objectif n'en est pas moins l'indépendance complète de la Russie. Personne n'est en mesure de prévoir quand les soviets se croiront assez rapprochés de leur but pour se libérer de leurs liens; mais tout le monde sait que lorsqu'ils jugeront le moment venu de revenir à l'anarchie complète, ce ne seront certes pas de scrupules concernant leurs obligations financières vis-à-vis des « Etats capitalistes » qui les arrêteront. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences que cela aura pour l'économie européenne.

Quoi qu'il en soit, la *Gazette de Zurich*, qui, bien entendu, n'examine ici cette question des relations avec les soviets que sous son aspect financier, espère que si les propositions de la municipalité et du Conseil d'Etat zuricois allaient être approuvées prochainement par les parlements respectifs, ces décisions ne donneront pas le signal de nouvelles participations isolées à l'aventure russe de la part des communes ou d'autres gouvernements cantonaux.

**Des fonctionnaires communistes  
quittent le parti**

A la suite de l'arrêté fédéral concernant les communistes au service de la Confédération, 14 fonctionnaires et employés de l'administration des postes et télégraphes, tous domiciliés à Bâle et à Zurich, ont été mis devant l'alternative de rester ou au service de la Confédération ou dans les organisations communistes. Le « Bund » apprend que tous les 14 ont signé une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne faire partie d'aucune organisation communiste.

**Une session extraordinaire  
des Chambres fédérales ?**

On apprend qu'une requête est parvenue au Palais fédéral, signée par 47 membres de la fraction socialiste des Chambres, et demandant la convocation d'une session extraordinaire des Chambres fédérales, le 20 mars.

Comme l'ouverture de la session ordinaire de printemps est d'ores et déjà fixée au 27 mars, il s'agirait donc pratiquement de l'avancer d'une semaine. Cette requête est basée sur l'article 1er de la loi fédérale qui réglemente les attributions du Conseil national, du Conseil des Etats et du Conseil fédéral et d'après lequel une session extraordinaire peut être convoquée par décision du Conseil fédéral ou lorsqu'un quart des membres du Conseil national ou cinq cantons le demandent. Comme le Conseil national compte 187 membres, la demande du parti socialiste est conforme à la loi.

Il est hors de doute que pour la discussion et l'examen des nombreux objets portés à l'ordre du jour de la prochaine session, quinze jours auraient à peine suffi.

Toutefois, il semble bien que les socialistes, en demandant d'avancer et de prolonger la prochaine session des Chambres, ont une idée de derrière la tête. En effet, ainsi qu'une décision du comité central du parti le fait pressentir, les milieux d'extrême-gauche prendront prétexte de l'augmentation des droits de douane sur le café et le thé pour battre en brèche toute la politique financière et fiscale du Conseil fédéral et mettre en avant leurs propres projets.

**Chambre Suisse du Commerce**

La Chambre suisse du commerce s'est réunie à Zurich pour sa 117<sup>e</sup> séance, sous la présidence de son président, M. John Syz, le vendredi 10 février. Elle a tout d'abord entendu un rapport du « Vorort » de l'Union suisse des commerçants et de l'industrie sur les conversations ayant eu lieu jusqu'à maintenant entre les chemins de fer fédéraux et les intéressés au trafic automobile sur la répartition des transports entre le rail et la route. Les projets avancés actuellement en ce qui concerne cette question, ont formé l'objet d'une discussion détaillée. On a pu constater à cet égard qu'il faut tenir compte de la situation des C. F. F., les égards dus à l'économie étant toutefois plus que jamais indiqués. En ce qui concerne la répartition du trafic entre le

rail et l'auto, il y a une volonté d'accord amiable. Il y est mis toutefois une condition, c'est qu'un assainissement financier des C. F. F. réalisé par le transfert d'une partie de leur dette à la Confédération, n'ait lieu que lorsque les mesures de réorganisation à effectuer par les C. F. F. eux-mêmes auront été appliquées. La Chambre suisse du commerce réserve son attitude relativement à un projet définitif de solution de la question rail et route.

Les votations imminentes sur la réduction des traitements des fonctionnaires de la Confédération et l'initiative concernant un impôt de crise ont également formé l'objet d'une discussion. La Chambre suisse du commerce s'est prononcée à l'unanimité en faveur du projet des Chambres fédérales pour la baisse des traitements des fonctionnaires et contre l'initiative relative à l'impôt de crise. L'acceptation de ce projet et le rejet de l'impôt de crise sont nécessaires dans l'intérêt économique du pays.

L'Union du commerce et de l'industrie prendra position dans les votations imminentes conformément à la décision de la Chambre suisse du commerce.

**HOTEL  
FAST  
JERUSALEM**

Adr. Télégraphique: "FASTOTEL" | Téléphones: 30 et 31.  
B. P. No. 529

**Hôtel de 1er Ordre**  
100 Lits  
20 Chambres de bain privées  
Appartements privés

Chauffage Central et eau courante  
chaude & froide dans toutes  
les chambres

Restaurant - Bar - Salon de Thé

Cuisine et Service impeccables

Tous les après-midi et soirs  
orchestre à corde

Visitez LAUSANNE au bord du  
LAC LÉMAN et le  
**LAUSANNE - PALACE - HOTEL**  
La plus belle situation de LAUSANNE  
Luxe, Confort, Convenance, Bien-être.  
Télégr. Palace.

**WINDSOR PALACE HOTEL**  
ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.  
C'est l'Hôtel qui vous donnera  
le plus de satisfaction.  
100 chambres,  
80 avec salle de bains.  
Position idéale

**RESTAURANT KURSAAL**  
Prop. C. ANDROPOULOS  
Rue Elfi Bey. — Immeuble "DIANA PALACE"  
Téléphones: 59781 - 43384

**RESTAURANT -- BRASSERIE**

Menu complet à partir de P. T. 12.  
SERVICE A LA CARTE  
La plus riche cave de vins en Egypte

AMATEURS de T. S. F. LE RADIO

**NORA**

est le seul qualifié  
pour vous plaire

Exposition permanente chez  
**J. CALDERON**  
LE CAIRE: 118, Rue Emad El Dine.  
ALEXANDRIE: 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement



PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

**NESTLÉ**  
le doyen des  
laites suisses

**NESTLÉ**

Préparé en Suisse suivant la formule  
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

**Banque Belge et Internationale en Egypte**

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger.

Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

**Banque Commerciale de Bâle**

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte; BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTÉ

Représentant à Alexandrie; R. L. DELAQUIS

**HOME INTERNATIONAL**

DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita. — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

**SOCIÉTÉ SUISSE**  
pour la Construction  
de Locomotives et de  
Machines

**WINTERTHUR**

Moteurs Diesel  
S.L.M. Winterthur  
verticaux et horizontaux

Moteurs à Gaz  
et Gazogènes  
"S.L.M. Winterthur"  
Compresseurs rotatifs  
et Pompes à vide  
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes  
et transportables

Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli  
B.P. 45. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ

Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

**National Bank of Egypt**

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898  
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000 000

Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.

Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

**BANQUE MISR S.A.E.**

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte

En France: BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR:

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrenage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

**CREDIT LYONNAIS**

CAPITAL ET RESERVES

Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS

1400 SIÈGES

AGENCES EN EGYPTÉ

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID

Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

**Le coin du sourire**

Paradoxe

L'efficiency expert, cette petite bête humaine qui vient de se glisser dans notre monde économique, se trouvant à bout de ressources, à la suite de toutes les suggestions offertes récemment, aux maux qui nous minent et des remèdes qu'il faudra employer, s'est tourné du côté de la classe ouvrière et cherche à lui faire comprendre par le petit tableau suivant, que l'artisan ne travaille en réalité qu'une journée par an, et que son salaire est plus que proportionné à son travail:

Nombre de jours dans l'année.....	365
A déduire le sommeil, huit heures par jour.....	122
Repos à raison de huit heures par jour.....	243
Dimanches.....	52
Samedis, demi-journée.....	26
Jours fériés.....	12
Lunch, une demi-heure par jour, cinq jours de la semaine.....	16
Vacances, deux semaines.....	14
Ce qui laisse une journée de travail.....	1

\*\*\*

Le patron traverse son magasin. Dans un coin, il trouve un employé assis, en train de lire le journal. Il se dirige vers lui, s'arrête, toise l'infortuné, puis:

— Combien gagnez-vous ?

L'autre lève la tête:

— Huit cents francs.

Le patron tire son portefeuille:

— Voilà huit cents francs. Et maintenant, fichez-moi le camp. Je ne veux plus vous voir chez moi.

L'homme tourne les talons, docile, et s'en va.

— Pourquoi engagez-vous des paresseux de cette espèce ? va demander le patron au chef du personnel. Et celui-ci de répondre:

— Cet homme-là n'est pas de chez nous; il venait de nous livrer une fourniture et attendait son reçu...

\*\*\*

La maman (à ses trois enfants). — Qui de vous a mangé les raisins qui se trouvaient sur le buffet ? Inutile de nier, j'ai trouvé les peaux et les pépins à terre...

Le plus jeune. — Ce n'est pas moi, maman, parce que moi j'ai avalé les peaux, les pépins et tout...

**Fred. Stabile & Sidney Salama**

Importateurs de Charbon de terre.  
Exportateurs de Graines de Coton.  
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:  
The NATIONAL UNION SOCIETY Ld.  
of London (Risque Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London  
& New Zealand. (Risques automobiles).

BUREAU: 4, Rue du Général Earle.  
BOITE POSTALE: No. 1532.  
TÉLÉPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

**Société Misr pour l'Exportation du Coton**  
(EX LINDEMANN)  
ALEXANDRIE

Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr  
Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants:  
**LINDEMANN & Co.**  
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent:  
**MERKLE & Co.**  
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

**Salonica Cigarettes Cy.**

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

Les Cigarettes Fumées par l'Élite

Agent Suisse; A. Dürr & Cie z. Trüllé  
Zurich

**OSCAR GREGO**  
ASSURANCES.

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106  
LE CAIRE: Tél. 3613. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvrier. - VIE. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol. - Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messenger. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:  
CALEDONIAN INSURANCE Co.  
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

THE NETHERLANDS  
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM  
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT"  
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances Industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladie de ses ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

**Chauffez-vous et faites  
votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1<sup>er</sup> versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1<sup>er</sup> versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

**LEBON & Cie.**

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

**CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN**  
(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.

OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF. .... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS  
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

**Banca Commerciale Italiana per l'Egitto**  
Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000

versé . . . . . " 500.000

Réserve ordinaire . . . . . " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAFR EL ZAYAT - MELLAOUÏ - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Épargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

**The Land Bank of Egypt**  
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

**La Bâloise**

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie  
Une des plus anciennes  
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:  
**R. OTT & Co.**  
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88

Sous Agents au Caire: **ALBALI & Co.**  
Rue Emad El Dine, Imm. "T"  
Tél. 50919 - B. P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd:  
**DENIS N. MARKETTOS**  
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

**Comptoir des Ciments**

Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hélovan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.  
Téléphones Ataba 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397  
Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel

Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE  
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

**Banco Italo-Egiziano**

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tanta.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Épargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

**CRÉDIT LYONNAIS**

CAPITAL ET RESERVES

Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS

1400 SIÈGES

AGENCES EN EGYPTÉ

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID

Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

**Elie Banoun & Max Feigenbaum**

Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég.: BULWARK



## En Egypte

### Un hôtel historique

Le *Shepherd's* tant par le récent Congrès International de Tourisme que par l'heureuse issue du procès qui lui fut intenté par les propriétaires du terrain sur lequel il est édifié, plus que jamais est à l'ordre du jour. L'article que lui consacre le colonel Gouzy acquiert de ce fait un intérêt nouveau.

Dans un article publié il y a quelques semaines par la *Gazette*, je parlais des fameux explorateurs Speke et Grant, qui logèrent à l'hôtel *Shepherd*, au Caire, alors qu'ils revenaient, en 1863, de la mémorable expédition au cours de laquelle Speke découvrit les sources du Nil. Je remarquais, à ce propos, que l'hôtel en question avait hébergé pour ainsi dire tous les grands voyageurs qui, durant la seconde moitié du siècle passé, tentèrent de soulever le voile couvrant le continent mystérieux.

Or, un lecteur m'adresse d'Hélouan, de fort intéressants renseignements au sujet du *Shepherd* *a historic hostelry indeed*.

Il n'y eut pas, ajoute-t-il, que Speke et Grant, comme « Africains » illustres, pour descendre au grand hôtel de Kamel-Street, au centre de la métropole égyptienne. Stanley, le major Wissmann, Peters (qui fut, on le sait, le fondateur de l'Est africain allemand), le comte Teleki voyageur de marque, découvreur des lacs Rudolf et Stéphanie, le président Roosevelt, le *Sindar* Kitchener et bien d'autres hommes célèbres furent les hôtes du *Shepherd*.

Mon correspondant cite Henry Morton Stanley. A vrai dire, je n'ignorais point que l'illustre voyageur, d'homme qui retourna « Livingstone » avait séjourné dans l'*Historic hostelry*, comme il qualifia lui-même le *Shepherd*. Notre compatriote, M. Charles Baehler avait bien voulu me conter quelques-uns de ses souvenirs, parmi lesquels celui de la réception de Stanley, en mars 1890, était resté des plus vivants. L'explorateur, alors, rentra du mémorable voyage qu'il avait accompli pour aller à la recherche d'Emin Pacha, prisonnier des rebelles dans la région du Haut-Nil; ce voyage l'avait conduit à travers l'immense forêt équatoriale, qu'il mit cinq mois à traverser, au prix d'énormes difficultés, de privations et de souffrances sans nom. D'ailleurs le volume enroulé dans sa ceinture Stanley relate cette randonnée mémorable à été écrit au *Shepherd*, dans la chambre No. 11, dont les baies s'ouvrent sur la terrasse et d'où l'œil embrasse la va et vient de Kamel-Street, vraie fourmillière dont le grand hôtel, avec ses automobiles, ses âniers, ses guides et ses interprètes, stationnant aux abords du péristyle, est le centre. Stanley, à cette occasion, avait comme collaborateur Robert Rell, correspondant du *Times* au Caire, chargé de mettre au net les feuilles que l'explorateur, d'une plume fébrile, couvrait de sa ferme écriture et lui passait à mesure.

M. Baehler, alors, était déjà propriétaire du *Shepherd* et ce fut lui qui vint, en personne, recevoir l'illustre explorateur au haut du grand escalier. L'on n'avait pas encore, à ce moment-là, le cinématographe, sinon... Par contre, Monsieur Baehler, m'a fait cadeau d'une gravure, tirée d'un périodique anglais de l'époque (*Illustrated London News*, je crois) représentant cette scène.

Tout de blanc vêtu, guêtré et casqué (cette tenue d'explorateur, aujourd'hui, ne serait plus de mise dans la cité des Pyramides... où l'on croirait Tartarin resuscité!) Stanley, d'un pas alerte, suivi d'un serviteur en turban, gravit les marches au haut desquelles un colosse — M. Baehler dépasse les 1 mètre 90 — lui tend les deux mains. A l'arrière plan, deux ou trois dames fort élégantes sourient gracieusement au grand homme. *Stanley Arrival* est intitulée cette pittoresque vignette que notre compatriote contemple encore, avec une très compréhensible satisfaction.

Pourquoi *Shepherd* ? demandera peut-être quelque lecteur.

*Shepherd*, ce fut le nom du premier propriétaire, prénommé Samuel et qui, en 1841 — on approche du centenaire ! — soit vingt-huit ans avant l'ouverture du canal de Suez, aménagea, près du lac Ezbek, aujourd'hui disparu et remplacé par les beaux jardins d'Ezbekieh, un modeste établissement qu'il appela *The New British Hotel* et qui connut bien vite la vogue. En effet, l'année suivante déjà, M. *Shepherd* devait s'installer dans un immeuble plus vaste, sur l'emplacement aujourd'hui encore occupé par le grand palais cairote. La maison choisie par M. *Shepherd* était un palais ayant appartenu à la princesse Zeinab, une fille de Méhémet Aly. C'est dans ce palais que Kléber, après le départ de Bonaparte, avait établi son quartier général et l'on montre encore, dans les jardins de l'hôtel, le figuier derrière lequel se cacha le sicaire qui poignarda l'infortuné général.

Dans son bureau, M. Baehler conserve pieusement un vieux daguerréotype représentant le créateur de la maison, l'Anctère. Le visage encadré d'une forte barbe, un peu hirsute, pour tout dire, Samuel *Shepherd* est coiffé d'une de ces toques en velours, à broderies et avec gland, dont nos grands-pères aimaient à s'adonner lorsqu'ils lisaient, au coin du feu, dans leur bibliothèque. Le brave homme en vérité, ne paie pas de mine. Mais cela n'empêche pas son nom d'être connu dans « tous les hémisphères », comme me le déclarait un enthousiaste qui ajoutait, péremptoire : — *Why, Shepherd is Shepherd, of course !* ...

Parfaitement !

René GOUZY.

### L'anniversaire du Prince Héritier

L'anniversaire de la naissance de S.A. R. le Prince Farouk a été dignement célébré, par l'Egypte.

M. A. Sékali Bey écrit à cette occasion, dans la *Réforme* :

« Lors de ses débuts dans la vie publique, au cours de l'année dernière, on a été frappé par son aisance, la dignité de son maintien et par son engageant sourire. On a été frappé par son aisance, la dignité de son maintien et par son engageant sourire. On a admiré sa forte et virile éducation, le charme de ses manières, la distinction remarquable dont il a fait preuve jusque dans ses moindres gestes.

Dès son jeune âge, Son Altesse Royale le Prince Farouk a été astreint à la plus sévère discipline. Les plus grands soins ont été apportés à son instruction et à sa formation physique. Il parle couramment et impeccablement trois langues : l'arabe, le français et l'anglais. Ses précepteurs sont émerveillés par son esprit largement ouvert, sa profonde curiosité, son application soutenue et sa grande facilité d'assimilation. Il a une forte inclination pour les sports.

Dans deux ans, Son Altesse Royale atteindra sa majorité. Une vie nouvelle, plus active et plus sérieuse, commencera pour l'Héritier du Trône. Une vie dont Sa Majesté le Roi a déjà tracé le plan et qui le préparera au grand rôle qu'il est appelé à jouer dans le pays. Il apprendra à connaître plus intimement son peuple, à l'aimer encore plus qu'il ne l'aime, et il l'aime déjà beaucoup. Il se pénétrera davantage de ses traditions, de son histoire, de ses aspirations. Il se penchera encore plus vers lui et s'efforcera de le comprendre et de gagner son cœur. De nos jours, les monarques ne sont plus des dieux enfermés dans tours d'ivoire. Ils se démocratisent, à leur tour, et plus ils se rapprochent de la nation, plus ils consolident leurs Couronnes. Un George V, un Victor-Emmanuel III, nous en donnent des illustrations admirables. Avant de régner sur le pays, ils régnaient dans les cœurs. Grâce aux leçons de Sa Majesté, à ses conseils paternels, fruits d'une longue expérience, au trône et loin du trône, le Prince Farouk sera, — nous n'en doutons pas — après un long règne de Sa Majesté Fouad I, un souverain constitutionnel parmi les meilleurs, les plus aimés et les plus dignes ».

### Le Roi et le Tourisme

L'Egypte grâce à l'initiative éclairée de son Roi participe de la manière la plus active aux manifestations internationales les plus importantes, devenant un des centres les plus visités, les plus considérés du bassin méditerranéen.

En moins d'un mois, deux grands Congrès, se sont tenus au Caire, permettant à un grand nombre de personnalités étrangères qui n'avaient sur notre pays que des données historiques et de vagues renseignements, de connaître et d'apprécier le progrès immense que nous avons réalisé.

Le Congrès International de Tourisme, inauguré solennellement par S. M. le Roi, a été de Paris de tous les participants, un miracle d'organisation, de libéralité intelligente et de bon goût.

Les Congressistes ont eu l'occasion de prendre contact avec le pays, ses richesses présentes et passées et comme l'a dit M. Ed. Chaix, Président, dans son discours inaugural :

« Nous devons donc, nous enfants de l'Occident, venir en pèlerinage en Egypte, apportant le salut de notre civilisation contemporaine avec ses vaisseaux, ses trains et ses avions, à ce sol qui est l'origine de cette civilisation ».

### L'arrivée des Souverains Italiens en Egypte

Les Souverains Italiens ont été reçus en Egypte avec un enthousiasme général. Le peuple égyptien et les Colonies étrangères se sont associés à la joyeuse ferveur des Italiens, si nombreux en Egypte. Le Caire a fait à ses hôtes royaux un accueil triomphal et Alexandrie s'appréte à les recevoir dans une quinzaine de jours, lors de leur retour avec autant de solennité que de respectueuse sympathie.

### Une exposition touristique italienne au Caire

On sait qu'à l'occasion du jubilé du Roi Fouad et du voyage du Roi d'Italie, une exposition touristique italienne sera organisée au Caire à la mi-février.

Cette manifestation revêtira un intérêt particulier à cause de la participation du gouvernement, des îles Egée, de l'artisanat des Petites Industries, du Touring Club, des compagnies de navigation, des organisations touristiques des principales communes, etc.

### Un bon conseil

Je suis la meilleure amie...

de Madame Borolan. Je m'appelle la CRÈME BOROLAN. A la plage, comme à la table de toilette, je suis indispensable, car dans n'importe quelle irritation de la peau, causée par le soleil, le vent ou la poussière, je suis infailible. Contre la transpiration excessive de la peau, je recommande ma soeur, la POUDRE SUISSE. Elle prévient et guérit : démangeaisons, boutons, irritations, etc. Elle est la meilleure poudre pour la santé de la peau.

Adresse principale WEISER'S PHARMACY, ainsi que dans toute droguerie et pharmacie en Egypte.

### Emin Yehia Pacha fait appel à l'union des partis

S.E. Emine Yehia pacha, président de la Chambre Egyptienne de Commerce d'Alexandrie, vient de faire d'intéressantes déclarations à notre confrère le « Mokattam » où il adresse surtout un appel à l'union des partis pour résoudre l'affaire de la Dette et tant d'autres problèmes, notamment la question égyptienne.

« En ce qui concerne la Dette Publique, a-t-il dit, le jugement du Tribunal Mixte a droit, du point de vue légal, à tout notre respect car il a été rendu par un tribunal égyptien au nom de S.M. le Roi. Il ne nous reste plus qu'à attendre l'arrêt de la Cour d'Appel qui confirmera ou infirmera ce jugement, si l'Egypte n'arrivera pas, entre temps, avec les créanciers, à un accord sauvegardant les intérêts des deux parties.

« Toutefois, du point de vue de l'équité, il y a là une méconnaissance des droits de l'Egypte et une menace contre sa fortune nationale et ses finances, alors que c'est un pays qui a toujours rempli ses engagements anciens et nouveaux.

« Je suis très heureux de constater ce sentiment unanime que la nation a manifesté à la suite du prononcé du jugement. Il a constitué la meilleure manifestation de la solidarité en temps critique. Il a été étonnant et admirable et il est hors de doute que cette unanimité est une belle preuve de l'unité de la nation.

« Plût au ciel qu'une telle union se manifeste à l'égard de la grande question égyptienne et que les divergences de partis qui risquaient de détruire les fruits de notre renaissance des points de vue économique et politique, disparaissent.

« Le temps n'est-il pas venu pour nos leaders et les dirigeants de l'opinion publique d'oublier leurs différends qui les détournent de la cause nationale ? Et ne doivent-ils pas enfin unir leurs efforts et former un front unique autour du Trône pour atteindre l'indépendance ?

### La loi sur les Compagnies d'assurances

Le Conseil Economique Supérieur se réunira sous la présidence de S.E. Ahmed Abd El Wahab pacha, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances, pour prendre une décision sur le projet de loi relatif aux Compagnies d'Assurances-Vies et incendie.

### A la recherche de l'or

Le département des Mines s'intéresse, depuis quelques mois, à la recherche de l'or, surtout depuis la dégratation de la monnaie fiduciaire. L'Egypte possédait jadis des mines d'or qui lui avaient fourni de grandes quantités de métal précieux. Jusqu'à présent, on présume que quelques-unes de ces mines possèdent des filons. C'est pourquoi le département des Mines a envoyé une mission de chercheurs dans la région de Koseir, non loin du littoral de la Mer Rouge, pour explorer la mine d'El Soukkari.

La mission est arrivée à destination il y a deux semaines. Mais le département des Mines n'a pas reçu de nouvelles détaillées sur ses travaux, attendu que les moyens de communication sont très difficiles dans cette région.

La mine d'El-Soukkari est située à deux cents kilomètres de Koseir.

### L'oasis perdue

En 1927, un archéologue américain était venu en Egypte pour rechercher l'oasis perdue dans le Désert Libyque. Il avait passé trente-huit jours dans le désert; mais il n'avait pas réussi à retrouver cette oasis.

L'an dernier, Sir Clayton, officier de la marine britannique, accompagné d'un savant archéologue autrichien, était venu en Egypte dans le même but. Les deux amis avaient fait une excursion aérienne au-dessus du Désert Occidental et ils avaient réussi à retrouver l'emplacement de cette oasis, connu sous le nom de « Oasis de Carzoura ». Toutefois, les deux explorateurs n'avaient pas réussi à atterrir, par suite de la nature très accidentée du terrain de l'oasis.

La joie de Clayton était telle qu'il avait fait venir au Caire sa fiancée et que leur mariage avait été célébré au Caire. Sir Clayton, accompagné de sa jeune épouse, était rentré ensuite en Angleterre, en se promettant de revenir, cette année, en Egypte pour essayer de rejoindre l'oasis perdue.

Mais la mort le surprit, voici quelques mois, à Londres, où il résidait.

Or, nous apprenons, aujourd'hui, que M. Clayton, fonctionnaire à l'Administration de l'Arpentage, a récemment visité la région où se trouve l'oasis de Carzoura et qu'il a réussi à atteindre cette oasis. Il vient de rédiger un long rapport sur son voyage et donne à l'oasis le nom de la « ville des noirs ».

### The Upper Egypt Hotels Coy.

Visitez la Haute-Egypte et SEJOURNEZ

à LUXOR	à ASSOUAN
au Winter Palace	au Cataract Hôtel
ou Luxor Hôtel	ou Grand Hôtel

Vous y trouverez dans un cadre merveilleux TOUT LE CONFORT UNE EXCELLENTE CUISINE UNE CAVE RENOMMÉE.

Renseignements par toutes agences de Voyages et Mr. A. R. Badrutt, Directeur Général de Upper Egypt Hotels Co., Luxor. en été : Hôtel Margna - Sils - Engadine.

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA

**GENERAL**

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient : BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie : Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647 Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

LES APPAREILS DE MENAGE PROTOS AIDENT dans la MAISON



SIEMENS ORIENT S. A.

LE CAIRE 10, rue Nubar Pacha, B. P. 654 ALEXANDRIE 14, rue Stamboul, B. P. 1542

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR STRAIGHT - LINE PERFORMANCE USE

**VEEDOL** MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37 Cairo, Téléph. 53540

**La Genevoise**

Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie

FONDÉE A GENÈVE EN 1872

Capital et Réserves : 150 MILLIONS de Francs Suisses

Directeur pour l'Egypte :

Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chérifein, LE CAIRE. Tél. At. 34.56

S'assurer auprès de « LA GENEVOISE » c'est faire acte de prévoyance personnelle et garantir la sécurité de sa famille.

Agents à Alexandrie : Mazzetti et Wechsler, 3, rue Stamboul. — Tél. 64.24



SAPHIRO Cigarettes Coutarelli

**OTIS**

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CURIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

**E. LINDI**

LE CAIRE

3, Rue Manchaet el Kataba Téléph. 54133

ALEXANDRIE

33, Rue Chérif Pacha Téléph. 3439



Exigez-le de votre fournisseur il sera votre préféré



## Les Suisses en Palestine et en Syrie



### EN PALESTINE

#### Le question du Prétoire

Failli les problèmes épineux qui hérissent la topographie de Jérusalem antique, il en est peu d'aussi rebattus, pas un peut-être déclaré plus volontiers insoluble que celui de l'emplacement du Prétoire de Pilate.

On sait que tandis que la plupart des archéologues le localisait à l'Antonia, d'autres, au contraire, préféraient en fixer l'ubication tout près de l'actuelle Tour de David, à l'endroit où se trouvait le Palais d'Hérode.

Mais à la suite des dernières fouilles faites à l'intérieur du Couvent des Dames de Sion, à l'Écclésiaste, tout-à-fait à côté du Sanctuaire de la Flagellation, on pense qu'il n'y ait plus de raison à douter de la tradition la plus répandue qui identifie le Prétoire de Pilate avec la Forteresse Antonia.

Ces recherches archéologiques ont, en effet, mis au jour, au cœur de l'Antonia, où la présence du Gouverneur était motivée par l'affluence juive dans le Temple à l'occasion de la Pâque, une cour de 2.500 mètres carrés couverte de dallages. Ce qui rend singulièrement expressive l'appellation évangélique de Lithostrotos donné au lieu de la condamnation du Christ.

#### Un appel aux Princes Arabes

Moussa Kazim Pacha, Président du Comité Exécutif Arabe en Palestine, vient d'adresser aux souverains et aux personnalités musulmans de tout l'Orient le Statut de l'Association pour recouvrer les terres des Arabes en Terre sainte, qui a été fondée d'après une des délibérations votées par le dernier Congrès Islamique tenu à Jérusalem au mois de décembre 1931. Moussa Kazim Pacha a accompagné l'envoi avec une lettre dans laquelle il décrit la situation de la Palestine à cause de l'établissement du Foyer National Juif.

L'appel invite tous les Arabes du monde à souscrire généreusement en faveur de la nouvelle association.

#### Les Rabbins de Palestine et la Russie

Ces derniers jours, on a tenu à Jérusalem une réunion des Rabbins de toute la Palestine sans différence de secte ou de rite.

Cette première conférence des chefs religieux des Juifs a été consacrée à l'étude de la situation créée en Russie à leurs coréligionnaires sous le régime soviétique.

Avant de terminer ses travaux, l'assemblée a décidé de proclamer un jeûne spécial, probablement à la fin du mois de Nisan ; de recueillir des fonds pour venir en aide à ceux qui souffrent le plus en Russie et à ceux qui peuvent passer les frontières des Bolchéviques en les faisant venir en Palestine ; et de déclencher une protestation mondiale, en faisant appel à tous les peuples civilisés pour qu'ils s'intéressent en faveur des Juifs persécutés en Russie.

#### Les Chrétiens en Transjordanie

On se rappelle peut-être, qu'en Juin dernier, un Chrétien, originaire du Liban, avait été tué à Amman, Capitale de la Transjordanie. Quatre mois plus tard, la Police réussit enfin à découvrir le meurtrier qui s'était réfugié dans le Palais même de l'Emir Abdullah.

Traduit devant le Tribunal, l'assassin fut condamné à 15 ans de travaux forcés et la Cour d'Appel confirmait le jugement.

Mais l'Emir Abdullah vient de le gracier.

On peut aisément imaginer le douloureux étonnement des Chrétiens de Transjordanie devant un pareil acte de clémence de la part de leur Prince en faveur d'un assassin musulman.

#### Un mariage peu banal

Un Juif de Lithuanie, fiancé avec une jeune fille de son pays, avait trouvé du travail à Tel-Aviv. Alors il s'empressa d'inviter sa future femme à le rejoindre en Palestine.

Celle-ci ne se fit pas prier deux fois. Mais arrivée au port de Jaffa, l'employé de l'immigration lui refusa catégoriquement le droit de débarquer.

Après maintes démarches restées toutes inutiles, on fit monter sur le navire un rabbin et des témoins et on procéda à la bénédiction nuptiale des deux jeunes gens. Une fois le mariage célébré, la courageuse femme lithuanienne put descendre au bras de son mari, car la loi permet l'immigration en Palestine d'une épouse dont l'homme y réside déjà d'une façon régulière et permanente.

Exigez tous la

## BIÈRE BECK

LA BOISSON IDÉALE DES PAYS TROPICAUX

#### Autour d'un manuscrit du Coran

L'année dernière, des inconnus avaient volé à la Bibliothèque de la Mosquée d'Omar à Jérusalem une partie d'un fameux manuscrit du Coran.

A la suite d'une longue et minutieuse enquête menée par la Police, on est enfin arrivé à découvrir un antiquaire arménien que l'on accuse d'avoir été le receleur du Coran volé. Le service des recherches espère de mettre bientôt la main sur les auteurs de ce vol audacieux.

#### Pour l'Université Islamique

Le Grand Mufti de Jérusalem, Haj Amin-el-Husseini, Président du Suprême Conseil Musulman, accompagné par les Cheiks El-Muzaffar, Saad Eddin El-Khatib et Abussuud, va se rendre bientôt aux Indes en vue d'y recueillir des fonds pour la fondation de l'Université Islamique Al-Aksa, à Jérusalem, dont le projet fut adopté au cours du dernier Congrès Panislamique de 1931.

#### Entre l'Égypte et la Palestine

Le Conseil d'Administration des Chemins de fer a approuvé l'ouverture d'un crédit de L.E. 280 pour la continuation de la voie ferrée de Port-Fouad et El Roumanah.

Nous avons déjà annoncé que les autorités des deux pays intéressés s'occupent activement d'exécuter ce projet avant la fin de l'année prochaine.

#### AVIS

Les Suisses de Palestine sont priés de bien vouloir communiquer à notre correspondant à Jérusalem, M. le Dr. Mombelli (P.O.B. 406 Tél. 777) toutes les nouvelles qu'ils aimeraient voir publiées dans le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient.

Nous serions heureux de voir, grâce au dévouement du Dr Mombelli et à la collaboration ainsi établie, se resserrer toujours d'avantage, les liens qui unissent le Journal Suisse à la colonie helvétique palestinienne.

#### Pour Beyrouth Port Franc

Dans un mémoire remis à Mr. Ponsot, Haut-Commissaire Français pour la Syrie et le Liban, en vue d'obtenir l'approbation et l'aide de la Puissance Mandataire en faveur de la création d'un Port Franc à Beyrouth, on lit, entre autre, ce que voici :

« La création d'un Port Franc ou d'une Zone Franche à Beyrouth — ou dans sa banlieue immédiate — serait de nature à ouvrir devant nos hommes d'affaires une nouvelle ère de prospérité économique et commerciale.

Cette solution radicale est seule efficace. Seule, elle serait susceptible de sauver notre Port et la fortune foncière de nos concitoyens d'une déchéance rapide et certaine.

La réalisation de ce projet ne devrait être entravée ni par les difficultés financières inhérentes à cette solution, ni par la crainte des responsabilités.

Le projet de création d'une Zone Franche dans le Port de Beyrouth a déjà fait l'objet d'études réfléchies dans divers milieux beyrouthiens. Ce projet est purement économique et commercial. Il ne vise nullement la transformation de Beyrouth en Ville libre. Il ne vise pas, non plus, la soustraction de Beyrouth au paiement des taxes de consommation: ce serait vouloir réduire de plus de 30 0/0 les recettes douanières des Pays sous Mandat.

Notre but est simplement de drainer vers le Port de Beyrouth le commerce de la Perse et de l'Irak, par l'affectation d'une zone à déterminer en territoire fictivement franc.

Cette zone, une fois délimitée et entourée de barrières, servira de vaste entrepôt pour les marchandises venant d'Irak ou de Perse, ou destinées à ces deux pays voisins ».

#### Bibliographie.

#### Nos aiguilleurs

Avez-vous jamais songé, lorsque vous parcourez notre belle Suisse en chemin de fer, à la responsabilité énorme qui incombe aux aiguilleurs, ces humbles mais combien indispensables rouages de notre réseau ferroviaire ? Leur travail vaut pourtant la peine qu'on se penche sur lui, qu'on s'y intéresse. C'est pourquoi le reportage que « L'Illustré » du 9 février consacre à ces utiles fonctionnaires attirera certainement l'attention de toute personne qui voyage, autant dire de chacun ! A part cela, ce numéro contient un remarquable article sur Wagner, de belles photographies d'indigènes éthiopiens et les actualités courantes de la semaine (accidents d'aviation des Grisons, affaire Pacciardi, etc.)

### EN SYRIE

#### Le Président du Liban

D'après certains journaux de langue arabe, les Communautés chrétiennes de la République Libanaise auraient demandé à Mr. Ponsot, Haut-Commissaire Français, qui se prépare à réformer la Constitution du Liban, à y insérer un article pour que le Chef de l'Etat soit toujours un Chrétien de n'importe quel rite particulier.

Ce dispositif ferait pendant à celui qui se trouve dans la Constitution de la Syrie et qui exige que la religion du Chef de l'Etat syrien soit la religion musulmane.

Messieurs  
**Davies Bryan & Co.**

annoncent  
des réductions très  
sensibles sur les prix  
de divers articles dans  
plusieurs de leurs  
rayons  
tant à  
Alexandrie qu'au Caire.

Une visite  
est cordialement sollicitée.



LA PLUS DEMANDÉE  
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

## NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co.  
CAIRO

## CASSA DI SCONTO E DI RISPARMIO

Capital  
entièrement  
versé  
Francs or  
9.000.000  
(L.E. 347.175)

Réserves  
et Fonds de  
Prévoyance  
Francs or  
5.046.570, 60  
(L.E. 194.671,461)

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE  
Fondée en 1887

TOUTES LES OPÉRATIONS  
DE BANQUE

Organisation spéciale  
pour  
Avances sur Marchandises

Siège Social :  
Alexandrie

Agences :  
Damanhour  
Méhalla Kébir  
Zagazig

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.  
lorsque vous avez la guérison à portée de main à

l'Établissement Thermal

de

# HELOUAN

Les meilleurs bains sulphureux du monde.

Prix très réduits.

# DIMITRINO & Co

## Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

Pour avoir de belles fleurs dans  
votre jardin et de belles plantes  
d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE

SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Égypte

6, Rue Chérif - LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre  
brochure spéciale



Le Tango Argentino  
le plus langoureux créé à ce jour.

## Canta Chiquita

dansé dans le monde entier

Vous pourrez l'entendre chez vous admirablement enregistré  
sur disque

# "His Master's Voice"

SALONS D'AUDITIONS ET DE VENTES :

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :  
28 Rue Chérif

LE CAIRE :  
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :  
10, Boulevard Abbas

# SULZER FRÈRES

Le Caire — Alexandrie



M/S "VICTORIA" au LLOYD TRIESTINO, à TRIESTE,

construit et équipé par les

CANTIERI RIUNITI DELL'ADRIATICO

à TRIESTE de Moteurs C.R.A. — SULZER de 17000 HP. efr.

## « Aux délices »

29, Boulevard Rameh. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries  
Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES  
VRAIS CONNAISSEURS

Préservez votre santé  
en buvant

Les Eaux Gazeuses  
N. SPATHIS

la boisson saine et rafraichissante  
par excellence





DANS  
NOS COLONIES  
SUISSES  
D'ALEXANDRIE  
ET DU CAIRE



**A ALEXANDRIE**

**Changement de Président**

Après avoir assumé deux ans durant les fonctions de Président de la Société Suisse d'Alexandrie, Monsieur R. Landerer a refusé le renouvellement de son mandat.

M. Landerer emporte les regrets et la gratitude de tous. Sous sa vigoureuse impulsion, en dépit de la crise et de cette lassitude dont on se plaint si justement, l'activité de la Société Suisse au cours de ces deux dernières années, loin de se ralentir, s'est affirmée avec éclat.

Les Fêtes, les concerts, les conférences, et les réunions amicales qui constituent une des réussites les plus appréciées à porter à l'actif du Comité en charge et de son dévoué Président, se sont succédées témoignant de la vitalité de notre Colonie et ramenant au bercail les plus indifférents.

M. Landerer et son Comité ont bien mérité de notre Colonie et grâce aux qualités d'initiative, de dévouement et de travail désintéressé dont ils ont fait preuve, ils ont droit aux félicitations et aux remerciements de tous ceux qui deux ans durant, ont bénéficié de leur persévérant effort.

M. R. Rahm, a été appelé au redoutable honneur de succéder à M. R. Landerer, à la tête de notre Société suisse. Nul doute que par sa valeur personnelle, ses qualités d'administrateur, le dévouement dont il a déjà donné tant de preuves aussi bien que par la sympathie qui l'entoure et dont sa brillante élection a démontré l'unanimité, le nouveau Président, secondé par l'excellent Comité qui a été renommé mardi dernier ne réussisse pleinement dans sa tâche. Dans le même esprit qu'il l'a fait jusqu'aujourd'hui.

Le mandat des censeurs a été également renouvelé.

**Société Suisse d'Alexandrie**

Nous avons le plaisir de vous informer que le Grand Bal Annuel de la Société Suisse d'Alexandrie a été fixé pour le Samedi 4 Mars 1933, dès 9.30 p.m., dans les locaux du Cercle Suisse à Chatby.



Il est à prévoir que ce bal, à l'instar de ceux des années précédentes, sera plus réussi et réunira de nombreux participants. Un orchestre de choix a été engagé et le buffet froid traditionnel sera servi par un des meilleurs traiteurs de la place.

Les frais, qui englobent le prix du buffet, sont fixés à P.T. 50 par personne et seront répartis entre les participants. Aucun billet ne devant être délivré à l'entrée, nous vous invitons à ne pas manquer de vous inscrire d'avance et au plus tard jusqu'au Jeudi soir 2 Mars, auprès de M. J. F. Grand (c/o J. Planta & Co) ou de M. A. Magnin (c/o Reinhart & Co.

**LE COMITÉ.**

**Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie**

La Société Suisse de Secours d'Alexandrie a tenu mardi 21 février 1933 à 9 h. 15, au local de la Société Suisse d'Alexandrie son Assemblée Générale annuelle sous la présidence de M. H. Kupper.

Après lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire et lecture du rapport du Comité sur le dernier exercice, le rapport des censeurs a été adopté à l'unanimité.

Le comité a été réélu avec vifs remerciements pour les services rendus. Mr. le Pasteur Widner est nommé à la place laissée libre par le départ de son prédécesseur Mr. le Pasteur Mojon.

Le mandat des censeurs a été également renouvelé.

Mr. Villemin au nom de l'Assemblée a exprimé sa gratitude au Comité de la Société Suisse de Secours dont le dévouement désintéressé rend de si grands services à notre Colonie et c'est de cœur que chacun s'est associé à cet hommage mérité.

Mr. Kupper Président a remercié l'Assemblée de sa confiance, l'assurant que le Comité de la Société Suisse de Secours continuera à travailler dans le même esprit qu'il l'a fait jusqu'aujourd'hui.

**CLUB NAUTIQUE SUISSE**

La F. S. A. E. nous informe que les Régates de la saison 1933 ont été fixées aux dates suivantes :

- le 16 Avril au Caire
- » 14 Mai à Ismailia
- » 16 Juillet à Port Saïd
- » 3 Septembre à Alexandrie.

En outre des Régates régionales avec courses pour novices auront lieu à Alexandrie :

- le 28 Mai et
- » 23 Juillet

Nous osons espérer que notre Club réussira à aligner plusieurs embarcations dans ces diverses épreuves et que le succès remporté l'année dernière n'est que le prélude d'une série de victoires pour nos coureurs.

Aussi nous comptons sur la bonne volonté de tous les jeunes et nouveaux Membres qui ont la possibilité de s'entraîner et les prions de s'annoncer aux Chefs d'Equipes MM. J. F. Grand et F. Bertolf qui se chargeront de surveiller leur entraînement.

**ANNONCE**

Chambres meublées à louer avec ou sans pension. Proximité de la mer. Cuisine française.

Mme A. J. 73 Rue de Thèbes. Ibrahimich.

**LE BAZAR DE L'HELVETIA.**

Le Bazar de Charité de l'Helvetia aura lieu le 18 Mars prochain dans la grande salle des fêtes du Cercle Suisse à partir de 4 1/2 heures p.m. et se prolongera dans la soirée.

Comme les années précédentes, il y aura un buffet, un bar, différentes jolies attractions, on dansera.

Tous les membres de la Colonie y sont cordialement invités.

Les gens dans la misère sont sans nombre c'est pourquoi les dames du Comité font un chaleureux appel au dévouement de tout le monde afin que la fête ait une entière réussite comme chaque année.

**Eglise Protestante d'Alexandrie**

14 Rue de la Poste 14

Dimanche, 26 février à 10 h. 15 a.m. Prédication française.

Dimanche le 5 Mars à 10.15 a.m. Prédication allemande

Pour tous renseignements concernant baptêmes, mariages, leçons de catéchisme ou autres, relatives à l'Eglise s'adresser au Pasteur E. Widmer, 14 Rue de la Poste, Téléphone No. 42-49.

\*\*\*

**Protestantische Kirche Alexandrien.**

Sonntag, den 26 Februar, 10.15 a.m. Französischer Gottesdienst.

Sonntag, den 5 März um 10.15 Deutsche Predigt.

Für alle Auskünfte betr. Taufen, Trauungen, Unterricht und andere pfarramtliche Angelegenheiten wolle man sich an Pfarrer E. Widmer wenden. (Rue de la Poste 14, Telefon Nr. 42-49)

**Chœur mixte**

Lundi soir, 27 Février : Répétition au Cercle à 9 heures précises.

**Produits Suisses**

en vente chez GROPPI au Caire et expédiés dans toute l'Egypte

- APÉRITIFS Bitter Denner
- VINS Neuchâtel - Fendant - Dôle.
- LIQUEURS Gentiané Kübler & Romang-Kirsch Wasser N. Felchlin & Co.
- CHARCUTERIE Choucroute de Berne - Saucissons de Berne - Saucissons au foie - Gendarmes - Escargots des Grisons - Viande sèche des Grisons - Saumon frais de Bâle.
- FROMAGES Gruyère - Emmenthal - Petit Suisse Gerber.
- FRUITS EN BOITES : Abricots - Cerises - Fraises - Mirabelles - Reines Claudes - Griottes - Champignons - Chanterelles.

Lekerlis de Bâle-Chocolats des grandes marques « Lindt-Suchard ».

**AU CAIRE**

**CERCLE SUISSE DU CAIRE**

Mercredi 1er Mars 1933 à 9 heures 15 précises du soir Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Suisse.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Février 1932.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport des Censeurs.
4. Approbation des Comptes et décisions y relatives.
5. Communications relatives à l'évacuation éventuelle du terrain occupé par le Cercle.
6. Réduction de la taxe des membres temporaires.
7. Radiation éventuelle de membres.
8. Propositions du Club de Tennis suisse du Caire.
9. Vente des journaux de la salle de lecture.
10. Election du nouveau Comité.
11. Propositions diverses.

Vu l'importance de l'ordre du jour le Comité sortant prie instamment tous les membres du Cercle Suisse de vouloir bien assister à cette Assemblée.

**LE COMITÉ.**

**Eglise Evangélique du Caire**

(Langue Française)

Dimanche 26 Février, 10 h. 15 Ecole du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication, — Mr. Rilliet.

\*\*\*

Pour tous renseignements concernant les actes pastoraux etc., s'adresser au Temple, 39, Rue Fouad Ier. le mercredi de 11 h. à 12 h. ou téléphoner au domicile du pasteur 12, Rue Soliman Pacha (No. 42199).

**Petites Annonces**

Demandes d'emplois sont gratuites  
Offres d'emploi la ligne ... P.T. 4,5  
Divers occasions, locations etc.  
la ligne ... P.T. 4,5  
Par 4 insertions : 10 0/0  
Changements d'adresses ... P.T. 5  
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

\*\*\*

Institutrice française, ayant heures de libre, cherche à donner leçons de français.

S'adresser au Bulletin Suisse.

**Entre Nous. TRIBUNE LIBRE**

Le Journal Suisse publie et publiera n'importe quelle lettre qui, s'occupant de questions intéressant notre colonie, le fera avec tact, sans attaques personnelles ni grossièreté de ton.

**A propos d'un article**

Nous avons reçu la lettre suivante :  
Vous avez, Monsieur le Rédacteur, oublié, sans doute, dans votre long article dans la Bourse concernant l'activité des Suisses d'Egypte, de mentionner à côté de l'important capital des entreprises cotonnières, le non moins riche capital intellectuel et l'activité bienfaisante de nos grands magistrats. Ainsi par exemple, vous avez omis de citer à côté des cotonniers, archivistes, hôteliers et professeurs, Monsieur Simon, l'ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats Mixtes; notre magistrature actuelle, Monsieur R. Houriet, ancien président du Tribunal du Caire et actuellement conseiller à la Cour d'Appel, Monsieur Peter, président du Tribunal Mixte du Caire; mentionnons encore Me. Maxime Pupikof, le très distingué Directeur-Fondateur du Journal des Tribunaux et de la Gazette; au Caire Me. F. Dahm, Avocat à la Cour et Nourissin Bey, Greffier au Tribunal Mixte d'Alexandrie et tant d'autres juristes encore qui, par leur qualité intellectuelle et morale, ont contribué à donner à l'étranger et particulièrement à l'Egypte une haute idée de notre culture, de nos institutions juridiques et de notre infaillible intégrité.

Vous auriez dû citer tous ces noms d'autant plus que, — votre omission en est la preuve —, notre colonie a méconnu et continue à méconnaître, on ne sait trop pourquoi, l'importance de cette richesse qui, en continuant contact avec l'arabe cultivé et l'élite des autres colonies, fait à son tour une propagande non moins efficace en faveur de notre Pays.

Ceci dit, bien entendu, dans le meilleur esprit du monde.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'Observateur.

L'Observateur plaide une cause gagnée d'avance.

L'article sur la Colonie Suisse qui nous fut demandé par la Bourse Egyptienne, pour le Numéro Spécial, qu'elle a édité à l'occasion du Congrès International du Tourisme, ne pouvait être un palmarès. La place nous était strictement mesurée. Entrer dans le domaine des personnalités nous eut entraîné trop loin.

Nous avons préféré parler des œuvres, des institutions, des activités, des maisons suisses, remettant à plus tard, le soin de parler des hommes. Si donc, nous n'avons pas mentionné le nom de nos philanthropes, de nos magistrats, de nos chefs de maisons, de nos professeurs, c'est que nous obéissions à un sentiment que les intéressés, — nous en sommes persuadés, — auront été les premiers à comprendre.

Le reproche qui nous est fait, de méconnaître la valeur de l'élément intellectuel dans notre Colonie, de son rôle et de l'importance de son apport, est pour le moins inattendu. Les sommaires des dix séries de ce journal sont là, pour témoigner, que nous n'avons jamais négligé une occasion d'apporter notre tribut de sympathie compréhensive et de reconnaissance à tous ceux qui, magistrats, professeurs, écrivains, hommes d'affaires ou hommes d'action, ont contribué à faire aimer et respecter le nom suisse en Egypte.

Nous continuerons de notre mieux et nous demandons, simplement, en toute justice au signataire de la lettre reproduite plus haut, de nous aider dans une tâche singulièrement ardue.

Les colonnes du Journal Suisse lui sont largement ouvertes, comme elles l'ont toujours été, à ceux qui ont bien voulu nous prêter leur concours.

F.

**Un vœu**

On nous écrit :  
« Mon mari en rentrant de la dernière Assemblée de la Société Suisse m'a dit qu'on y avait parlé des «jeunes» et de réunions de jeunesse.

A ce propos permettez-moi, d'émettre un vœu.

Ce sont les confidences d'une jeune Suisse, installée depuis quelques mois, à Alexandrie qui m'en ont donné l'idée.

Les jeunes gens et les jeunes filles suisses tant qu'ils ne sont pas introduits au Cercle Suisse et n'ont pas lié connaissance, ont beaucoup de peine à participer à la vie de notre Colonie.

Le peu de temps libre, — les jeunes filles en place ne sont guère libres que le dimanche après-midi, — la timidité, une réserve bien naturelle, sont autant d'obstacles qui risquent d'éloigner de notre milieu suisse, de «jeunes» compatriotes....

N'y avait-il pas lieu d'organiser, deux fois par mois, le premier et le troisième dimanche par exemple, des réunions amicales, réservées à la «jeunesse» de notre Colonie, soit au Cercle, soit peut-être dans le bel appartement des Dames de l'Helvetia qui toujours prêtes à rendre service, ne manqueraient certainement pas de donner une fois de plus, un témoignage de leur bonté.

Ces Dames du Comité, à tour de rôle, accepteraient peut-être même, de bien vouloir aider au succès de ces réunions qui pourraient être pleines de gaieté, de simplicité et d'intimité.

Une tasse de thé gentiment servie, de la musique, un peu de danse, beaucoup de conversations amicales, de bonne humeur et de confiance, que faudrait-il de plus pour que les «jeunes» répondent à l'appel qui leur serait adressé et pour que ces réunions rendent de véritables services en permettant aux jeunes filles et aux jeunes gens de notre Colonie de faire plus ample connaissance et de se retrouver dans une atmosphère suisse toute de joyeuse cordialité et de sympathie ?

Une lectrice.

**Sans filistes 1933**

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder  
Le Meilleur Récepteur  
PHILIPS  
Vous demandez « de bonnes  
marchandises »  
pour votre « bon argent »  
Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS a « Superinductance » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS  
signifie ...

- SELECTIVITÉ ...
- INTENSITÉ ...
- PURETÉ SONORE ...
- QUALITÉ INÉGALÉE ...
- MANIEMENT SIMPLE
- Economie Incroyable



Supper - Inductance

**Imperatore - Kyriazi  
Kyriazi - Imperatore**

C'est cette marque qui a porté le nom de Kyriazi aux quatre coins du globe.



**IMPERATORE**  
c'est une KYRIAZI

18-20 P.T. 5 net  
18 grosses P.T. 6 net

L. A. D. M.



## Une colonie suisse en Bessarabie

Le « Bulletin Suisse » a déjà consacré plusieurs articles à La Colonie suisse de Chabag en Bessarabie. L'on sait que M. G. Junod qui dirige l'École primaire suisse d'Alexandrie a été plusieurs années durant, chargé du soin de l'instruction des enfants suisses de Chabag et lui-même a consacré dans le journal de notre Colonie, un ou deux articles consacrés à ses expériences dans ce milieu helvétique en Roumanie, que la crise mondiale affecte douloureusement ces temps-ci, comme en témoigne l'article suivant paru dans la « Gazette de Lausanne ».

La colonie suisse de Chabag est située sur la rive droite du Dniester, à 10 km. de son embouchure dans la mer Noire et à 6 km. de la ville d'Akkermann (Cetatea-Albă).

Après les guerres de Napoléon, un certain nombre d'habitants du canton de Vaud, au cours d'une assemblée tenue à Vevey, le 13 août 1820, décidèrent de s'expatrier. A cet effet, ils envoyèrent Ls-Vincent Tardent reconnaître les terres que la Russie leur offrait en Bessarabie, par l'intermédiaire de F.C. de la Harpe, ancien précepteur d'Alexandre Ler. Il s'agissait d'une région de 10.000 hectares environ, s'étendant au bord du Dniester, de la ville d'Akkermann à la Mer Noire, et destinée à une colonie de cent-vingt familles de vigneron.

Ce chiffre n'ayant pu être atteint, on leur enleva, en 1828, la partie sud de ce terrain ; c'est pourquoi Chabag n'a plus qu'une étendue de 4383 hectares. Le gouvernement abaissa de 120 à 60 le nombre obligatoire de familles requis pour cette colonie, et l'obligea, en même temps, d'accueillir des colons de langue allemande pour parfaire ce nouveau minimum.

Mais revenons en arrière. Suivant le rapport que Tardent fit à ses concitoyens en 1821, ce terrain était bon pour la colonisation, à tous points de vue. Le premier convoi de colons arriva sur les lieux le 10 novembre 1832. Il était composé de L.V. Tardent, d'Ormont-dessus, ayant avec lui sa femme et treize enfants, de Jacob-Samuel Chevalley, né à Rivaz, avec sa femme et six enfants ; de Charles-Auguste Grandjean, de Buttet (Neuchâtel) ; de Jean-Louis Guerry, né à La Tour-de-Peilz ; de Henri Berger, d'Avenches, jeune pharmacien ; de François Noir, de Lausanne, âgé de 16 ans ; de Georges Testuz, né à Rivaz, et d'Henri Zwicky, né à Kerentz (Glaris).

Jusqu'en 1831, 165 personnes émigrèrent de Suisse pour se fixer à Chabag. Voici les noms des familles habitant encore notre colonie à l'heure actuelle :

1822 : Tardent - Chevalley - Zwicky ; 1823 : Meilland ; 1826 : Besson - Foreney - Michoud ; 1828 : Dogny - Laurent ; 1829 : Itachler - Jaton - Klener - Miville - Tapis-Thévénaz ; 1830 : Buxel - Gander - Logoz ; 1831 : Descombaz ; 1837 : Allwin - Heinzelmann - Jundt - Mayer ; 1838 : Hengstler ; 1839 : Singelen - Wagner ; 1840 : Stohler ; 1843 : Reichkimmer ; 1847 : Berthet - Margot - Coray ; 1861 : Winkelmann.

Les conditions qui étaient faites aux nouveaux colons, par le gouvernement russe, étaient très favorables. La liberté de conscience et de culte leur était garantie. Pendant les dix premières années, ils étaient exemptés de tout impôt et du service militaire. Il leur était permis d'installer des fabriques et ateliers, de s'occuper de négoce et de vendre leurs produits dans toutes les régions de l'Empire. Chaque nouveau colon recevait du gouvernement un terrain d'une superficie de 65 hectares. Il devait prêter serment de fidélité à l'empereur, ainsi qu'à la nouvelle commune.

Malgré tous ces avantages, les premiers temps furent pénibles pour ces nouveaux Robinsons. Ils furent obligés de mettre en état quelques vieilles vignes turques que le gouvernement leur avait cédées, d'ensemencer leurs champs, tout en s'occupant de la construction de leurs modestes demeures, pour lesquelles il était bien difficile de trouver les matériaux nécessaires, surtout le bois. A cela, s'ajoutaient les luttes qu'ils eurent à soutenir contre les propriétaires des environs, les querelles intestines, une moralité qui se relâchait petit à petit, ainsi que la maladie. L'enthousiasme des premiers jours avait subi de rudes atteintes.

En 1829, une sorte de peste, importée par les troupes revenant du front turc, fit beaucoup de victimes. Il y eut un moment où il ne restait que trois hommes valides pour soigner les malades et enterrer les morts, qu'aucun convoi n'accompagnait au champ de repos, car chaque maison était en deuil.

Le premier pasteur qui vint se fixer à Chabag en 1843 fut un Vaudois, François-Louis Bugnion, à l'initiative duquel nous devons l'organisation de l'Eglise qui fut inaugurée en 1847, et de l'école. Après Bugnion, l'Eglise resta sans pasteur jusqu'en 1892, date à laquelle M. Othenin-Girard, de Neuchâtel, vint occuper ce poste. Après lui, nous eûmes encore deux pasteurs : MM. Cousin, de Lausanne (1904-1906) et M. Jung, de St-Lmier (1912-1920).

Par intérim, les instituteurs remplissaient les fonctions ecclésiastiques.

Comme il serait trop long d'exposer l'histoire de Chabag, bornons-nous à dire quelques mots de l'état actuel de notre colonie. Le village a la forme d'un carré assez régulier, d'une étendue de 46 hectares, dont le centre est occupé par l'église, l'école primaire, le gymnase et la mairie avec ses dépendances. Quatre rues longitudinales partagent le village en quatre tranches d'égale grandeur et trois rues transversales descendent des vignes au bord du lac.

La boue est presque inconnue ici, puisque le terrain est formé de sable. Les maisons sont spacieuses et bien aménagées. Les jardins potagers, destinés à fournir les légumes nécessaires aux habitants, sont situés au bord du lac. Chabag compte actuellement 750 habitants qui sont en majorité des vignerons. Le terrain occupé par les vignes se divise en trois catégories : le sable jaune, gris et noir. La première catégorie est la plus fertile. Au dire des experts et de nombreux étrangers, le vin de Chabag est d'une qualité supérieure.

Il était très renommé en Russie et en Pologne, et il occupe actuellement une place très honorable sur le marché roumain. Le froment, l'orge, l'avoine et le maïs sont les principales céréales cultivées dans notre contrée. En fait, d'arbres fruitiers, nous ne possédons guère que l'abricotier et le murier ; les autres espèces demandent beaucoup de soins et ne vivent pas longtemps dans notre terrain sablonneux. La question de l'eau est l'un des points faibles de notre installation. Nous sommes obligés de puiser l'eau potable dans des puits dont la profondeur varie entre 5 et 30 mètres, ce qui n'est pas toujours agréable, surtout en hiver !

Et que diriez-vous, vous qui êtes habitués au confort moderne, si vous étiez, comme nous, obligés de faire cuire vos aliments et de chauffer vos appartements au moyen de sarments, de paille, de roseaux ou d'une espèce de tourbe, en bouse de vache. Mais, « on s'y fait ».

L'industrie même agricole, n'a jamais réussi à prendre pied d'une manière définitive, dans notre village. On ne trouve pas d'auberge sur son territoire. Il n'en est pas moins le chef-lieu d'une sous-préfecture et nous avons un médecin, une pharmacie, un bureau de poste et télégraphe et une gare, une société de consommation (coopérative), une banque (crédit mutuel) et deux juges de paix, mais aussi (hélas) un bureau de perception d'impôts.

Deux sociétés : l'Alliance française et le Verein allemand se sont formées pour procurer à la jeunesse des distractions et des lectures saines et instructives, pendant l'hiver. A l'école enfantine et à l'école primaire, l'enseignement se donne en français, en allemand et en roumain. Il y a aussi, chaque dimanche, un culte français et un culte allemand à l'église. La période la plus prospère de notre colonie s'étend de 1880 à 1914. Il était reconnu que Chabag était l'une des colonies les plus florissantes de la Russie. Il y régnait une large aisance et les embarras d'argent y étaient inconnus. *Tempora mutantur !* Hélas la guerre et ses conséquences, la crise mondiale et le gelée de 1929 qui ruina nos vignes, ont porté une rude atteinte à cette fière localité, représentant, avec honneur, dans ces contrées, l'assiduité et l'endurance qui caractérisent le citoyen suisse.

Nous ne voulons pas encore entonner le *De Profundis*, car, contre toute apparence, nous espérons et croyons encore à la possibilité d'une résurrection de notre chère et belle colonie, qui faisait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue.

G. GIROD.  
Président de la Commission du Musée.

### A nos lecteurs

Abonnez vous parents et vos amis. LE JOURNAL SUISSE D'EGYPTE s'efforçant de donner un tableau aussi fidèle que complet de la vie Suisse en Egypte et s'intéressant à toutes les manifestations de nos compatriotes, ne saurait manquer d'être le bienvenu, chaque semaine, auprès de ceux qui ont vécu ou qui ont des amis qui vivent dans ce Pays.

### Une exposition de journaux pour enfants

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* :

L'exposition internationale de journaux et de revues pour enfants organisée récemment à Prague par l'École des hautes études pédagogiques, présentait un vif intérêt. Cette initiative est toute à l'honneur de la jeune république qui s'enthousiasme de toute l'ardeur de son patriotisme, pour la cause de l'éducation.

Le Comité des Ecoles du dimanche du canton de Vaud a estimé utile que deux de ses membres aillent étudier sur place la collection réunie à Prague, pour en faire bénéficier nos écoles et en particulier *Notre Journal*, publication illustrée

pour enfants qui, depuis six ans, a conquis un public de plus de 9000 lecteurs, dans notre Suisse romande.

Les organisateurs de cette exposition avaient reçu près de 400 périodiques d'Europe et d'Amérique. La grande majorité de ces journaux, édités par des maisons qui ont des ressources considérables de clichés, ont l'occupation de révéler à l'enfant notre monde moderne, de lui présenter les progrès de la science, le triomphe de la technique. Que de pages consacrées à la machine ! Cette abondance doit établir dans l'âme enfantine une religion, celle de la technique. Cette mystique, très sensible en Allemagne, s'étale dans la littérature russe. Le triomphe du plan quinquennal y est proclamé dans des multitudes de brochures. Les turbines, les dynamos, les barrages, les dieux de demain. L'usme : le temple de l'humanité ou l'homme adore l'acier qu'il a su façonner.

Qui ne voit le danger de cette éducation ? — L'homme s'adorant lui-même en face de ses propres conquêtes. Les plus hautes valeurs morales tombent sous les coups de cet utilitarisme.

C'est dans les pays scandinaves qu'il faut aller chercher le contre-poids spirituel à ce mysticisme technique. La Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande présentent de charmantes collections. La plupart de leurs journaux sont artistiquement présentés ; il s'en dégage un parfum de poésie ; on sent ces peuples près de la nature, communiant avec elle, inspirés par une imagination qui a conservé ce dont admirable, le sens du mystère.

Quelques collections de journaux écrits par des enfants de Tchécoslovaquie et de Belgique étaient très savoureux et pittoresques.

Mais la jeunesse est autre chose qu'une masse qu'on veut instruire ; c'est aussi une légion à embrigader. Il faut avoir la tête dans le sable pour croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que le génie actuel peut vivre en paix sur des valeurs acquises. Dans les pays qui connaissent la révolution à l'état endémique, on excite les jeunes, on les appelle au combat. Ces démolisseurs sont outillés ; ils possèdent toute la gamme des moyens d'action ; depuis les livres d'images pour les petits jusqu'aux brochures pour les adolescents.

Le moment présent exige, dans notre pays, la vigilance et l'effort. Tout en répondant aux intérêts des jeunes, le journal doit contribuer à les rendre plus humains. La défense des valeurs spirituelles et morales doit être sa raison d'être.

### Publicité et annonces dans les journaux

Il y a quelques semaines se sont réunis, à l'hôtel Astoria, à New-York, tous les représentants américains de l'hôtellerie pour examiner les possibilités de remédier à la crise qui sévit dans cette branche et d'intensifier le mouvement des voyageurs.

Chaque participant exposa le résultat de ses expériences et, pour finir, l'assemblée fut unanime à reconnaître qu'aucune publicité ne vaut celle de l'insertion d'annonces dans les journaux.

Cette constatation est assez remarquable si l'on songe qu'il s'agit là de l'opinion de gens qui — en bons Américains — ont essayé de tous les moyens de réclame et de publicité. D'autres sociétés appartenant à diverses branches d'industrie ont apporté les mêmes conclusions : les uns s'occupaient de machines électriques, d'autres de papier, d'autres de boîtes de conserves, d'autres de savons de lessive. Toutes ont déclaré : Rien ne vaut l'insertion dans un journal. Et les dividendes qu'elles distribuent encore, malgré la dureté des temps, le prouvent surabondamment.

Dernièrement, le prince de Galles, de retour d'un long voyage de propagande en faveur des marchandises anglaises, racontait ce qu'il avait observé, durant un banquet qui était offert en son honneur à Londres. Il donnait les mêmes renseignements et citait nombre de maisons anglaises qui avaient abandonné toute autre publicité que celle des journaux, et qui s'en trouvaient bien. En Allemagne on a, paraît-il, fait les mêmes constatations.

C'est le *Bund* qui nous raconte cela. Nous reproduisons ces informations, non pas que nous prêchions pour notre paroisse, mais parce qu'elles correspondent à la réalité et qu'il faut toujours s'en tenir à la légende des faits lorsqu'ils sont contrôlés et avérés.

Deutsches Familienheim Mitterer  
PENSIONE MITTERER  
Venedic

Calle Larga San Marco, 403, II  
(in unmittelbarer Nähe des Markusplatzes)

Schöne, helle Zimmer mit  
fliessendem Wasser  
Zentralheizung. Vorzügliche Küche.

## CONTINENTAL CABARET

Rue Maghraby

Le Caire

Tél. 56617

Le rendez-vous  
de minuit de  
L'ELITE CAIROTE

Tous les soirs  
attractions de tout  
premier ordre et pour  
la première fois  
en Egypte

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH  
pour nettoyer et faire  
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE  
POLISH  
pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH  
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD  
OIL  
pour tous besoins  
dans la maison.



DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

## BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies  
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques  
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques  
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul  
B. P. 1622, Tél. 1180

## NITRATE DE POTASSE

44 % de potasse pure & 13 % d'azote nitrique

L'engrais le plus efficace et le plus économique pour toutes les cultures.

50 Kilogs de Nitrate de Potasse assurent le même  
effet que 100 Kilogs d'autres engrais azotés.

Agents Consignataires exclusifs en Egypte :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654  
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127  
LE CAIRE

### La vie moderne

offre des dangers multiples qui font  
de l'assurance une nécessité absolue,  
reconnue d'une manière générale.

Pourquoi resteriez-vous, vous et les vôtres, plus  
longtemps exposés aux risques qui sans  
cesse vous guettent. Protégez-vous par des  
Assurances Accidents et Vie  
auprès de la

## WINTERTHOUR

Société Suisse  
d'Assurance contre les  
Accidents

Société  
d'Assurance sur la  
Vie

Agents Généraux pour l'Egypte :

Reinhart & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib - B.P. 997, Tél. 4797

Représentant au Caire :

Walter G. Maurer, 41, Rue Madabegh B. P. 1999, Tél. 54424

### W. HOROWITZ

JOAILLIER

Montres : Vacheron & Constantin  
Genève International Watch Coy.,  
Schaffhouse  
26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

The King George  
Cigarettes Manufactory

specialy hand made  
sold by

George Kyriacou  
4, Boulevard de Ramleh Alexandrie /Egypt/

### PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE  
SERVICE FRANÇAIS  
BAR AMERICAIN

## S. PELLEGRINO

Dépositaire : EREDI ALBERTINI

Alexandrie - Caire

Buvez tous :

La reine des EAUX DE TABLE